

# *ENQUETES SOCIOLOGIQUES*

*Analyse de la participation des pêcheurs en sites Natura 2000 et perception de la problématique interactions dragues/maërl*

*Version de novembre 2017*



**Marie-Jo MENOZZI**

Ethnosociologue  
18 Painfaut  
56 350 St Vincent sur Oust

# Table des matières

Introduction.....	6
Le projet DECIDER .....	6
L'accompagnement sociologique .....	8
Contenu du rapport.....	11
PARTIE 1 : GOUVERNANCE POUR LA GESTION ENVIRONNEMENTALE, SITES NATURA 2000 ET PARTICIPATION DES PÊCHEURS .....	12
1. Quelques éléments de contexte.....	13
1.1 Les évolutions au sein de l'espace marin et la pêche côtière.....	13
1.2 Le développement des aires marine protégées .....	14
1.3 Qui décide? Comment ? .....	17
1.4 Comment les pêcheurs participent-ils ?.....	24
Pour résumer.....	39
PARTIE 2 :PERCEPTION DES PÊCHEURS.....	40
1. DECIDER, focus sur quelques éléments clés .....	41
1.1 Un enjeu de gestion des bancs de maërl .....	41
1.2 La genèse du PROJET DECIDER .....	43
Pour résumer .....	55
2. En quête des connaissances sur le maërl.....	56
Contexte .....	56
2.1 Des situations diversifiées .....	56
2.2 Les fonds marins présentés par les pêcheurs.....	57
2.3 La pêche à la drague et le maërl .....	63
2.4 La drague et les fonds marins.....	64
2.5 La pêche, élément de la construction d'un équilibre .....	68
Pour résumer.....	69
Conclusion.....	70
ANNEXES .....	71
Personnes rencontrées .....	72
Grille d'entretien pré-enquête .....	73
Grille pêcheurs .....	74
Caractéristiques des milieux, notamment .....	74
Les fonds marins.....	74

La pêche .....	74
Interactions entre la pêche et les bancs de maërl.....	74
Contexte.....	74
Le projet DECIDERR .....	74

# Illustrations

illustration 1. Phases du projet DECIDER.....	6
illustration 2. Zones d'investigation pour DECIDER .....	7
illustration 3. Étapes de l'accompagnement sociologique .....	8
illustration 4. Les aires marines protégées sur la façade atlantique .....	14
illustration 5. Les sites Natura 2000 en mer en Bretagne (source : <a href="http://wwz.ifremer.fr/natura2000/Presentation">http://wwz.ifremer.fr/natura2000/Presentation</a> ) .....	15
illustration 6. Des habitats marins d'intérêt communautaire en Bretagne .....	16
illustration 7. Les acteurs de la gestion réunis en comité de pilotage.....	19
illustration 8. Les acteurs de Natura 2000 .....	23
illustration 9. Ce que les pêcheurs pensent de la prise en compte de leur point de vue... ..	27
illustration 10. Ramasser les déchets et les étoiles de mer, une gestion collective émergente ? 31	
illustration 11. Perception de l'environnement par les pêcheurs .....	32
illustration 12. L'environnement, quels enjeux pour les pêcheurs ? .....	33
illustration 13. Savoir où positionner le curseur de la gestion.....	34
illustration 14. Prendre en compte l'environnement, c'est entretenir des relations sociales.	36
illustration 15. Comment les pêcheurs se perçoivent-ils ? Comment les autres acteurs les perçoivent-ils ? 36	
illustration 16. Deux types de connaissances, non pas opposées mais complémentaires.....	38
illustration 17. Les enjeux pour les pêcheurs dans leur rôle lié à la gestion environnementale 39	
illustration 18. Des habitats marins d'intérêt communautaire en Bretagne .....	41
illustration 19. Différents types de maërl .....	42
illustration 20. Outils de gouvernance du projet DECIDER .....	47
illustration 21. Moyens d'information des pêcheurs.....	52
illustration 22. Quelques éléments à prendre en compte pour le projet DECIDER .....	55
illustration 23. Illustration de maërl remonté à bord par une drague .....	58
illustration 24. Ce qui tombe de la drague, un des éléments de connaissance des fonds marins 58	
illustration 25. Illustration d'espèces remontées par une drague à CSJ .....	60
illustration 26. Ramasser les étoiles de mer lors de la pêche, une façon de contribuer à la gestion des milieux marins pour les pêcheurs .....	65
illustration 27. Échantillon des pêcheurs enquêtés selon l'âge et le site .....	72

## Sigles utilisés

AAMP – Agence des aires marines protégées

AGLIA – Association du grand littoral atlantique

AMP – aire marine protégée

APECS – Association pour l'étude et la conservation des sélaciens

ASP - Amnesic Shellfish Poison (toxine amnésiante)

CDPMEM – comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins

CETMA - centre d'ethno-technologie en milieu aquatique

CNPMEM – comité national des pêches maritimes et des élevages marins

CRPMEM – comité régional des pêches maritimes et des élevages marins

DECIDER – **DiagnostiC des Interactions engins/habitats : exemple Dragues maERI**

DIRM - Direction Interrégionale de la Mer

DCSMM – Directive cadre pour une stratégie du milieu marin

DREAL – Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

IUEM – Institut universitaire de l'environnement marin

PMI – Parc Marin d'Iroise

UBO – Université de Bretagne occidentale

# Introduction

## Le projet DECIDER

Dès 2008, la France a étendu son réseau de **sites Natura 2000 aux milieux marins**, sur la base des directives « Habitats, faune et flore » et « Oiseaux ». Du fait des caractéristiques des activités de **pêche professionnelle maritime** (mobilité dans l'espace et évolution selon les saisons), une méthodologie spécifique, équivalente à l'évaluation d'incidences, a été définie par la **circulaire MEDDE du 30 avril 2013 : l'analyse de risques des activités de pêche maritime en sites Natura 2000**. Cette analyse de risques permet de définir le **risque potentiel** généré par une activité de pêche sur la base de la littérature scientifique.

Le projet DECIDER (**DiagnostiC des Interactions engins/habitats : exemple Dragues maërl**) est né de la volonté de la filière pêche de se doter de moyens d'évaluation de son activité. Il comporte plusieurs **objectifs** :

- ✓ **AGIR** avec les pêcheurs professionnels
- ✓ **PROPOSER** des actions adaptées aux spécificités des sites
- ✓ **COMPRENDRE et EVALUER** la diversité des situations pour éviter une généralisation des mesures
- ✓ **PARTAGER** une méthodologie commune et robuste à l'échelle de la façade

Ce projet est mis en œuvre à travers plusieurs phases d'action, détaillées dans la figure suivante.

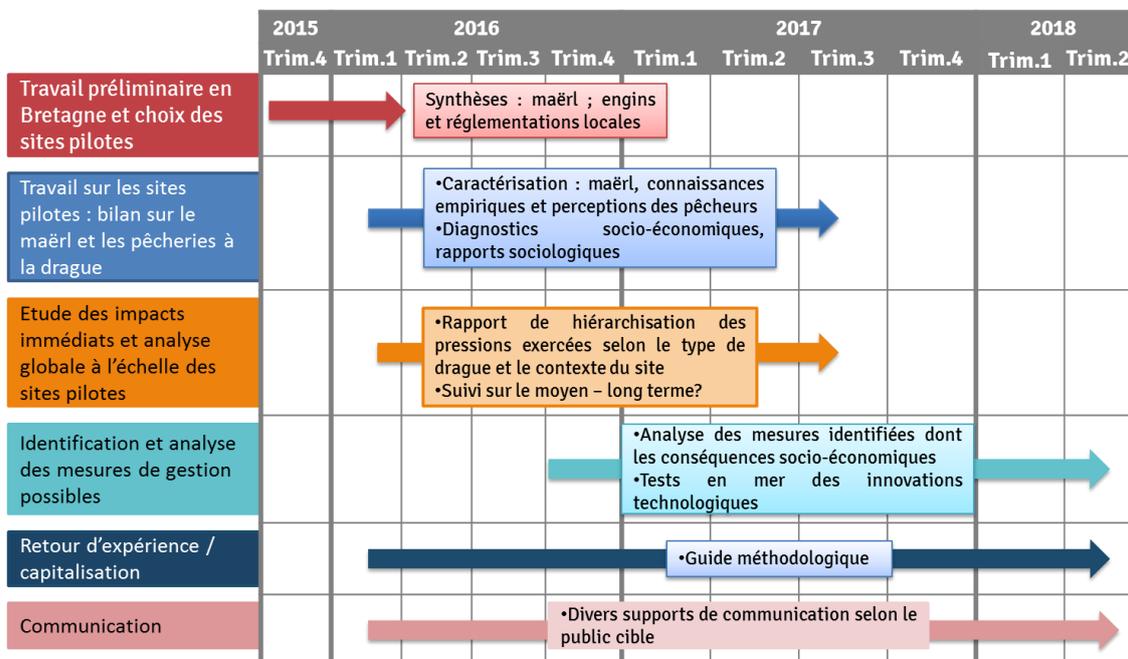
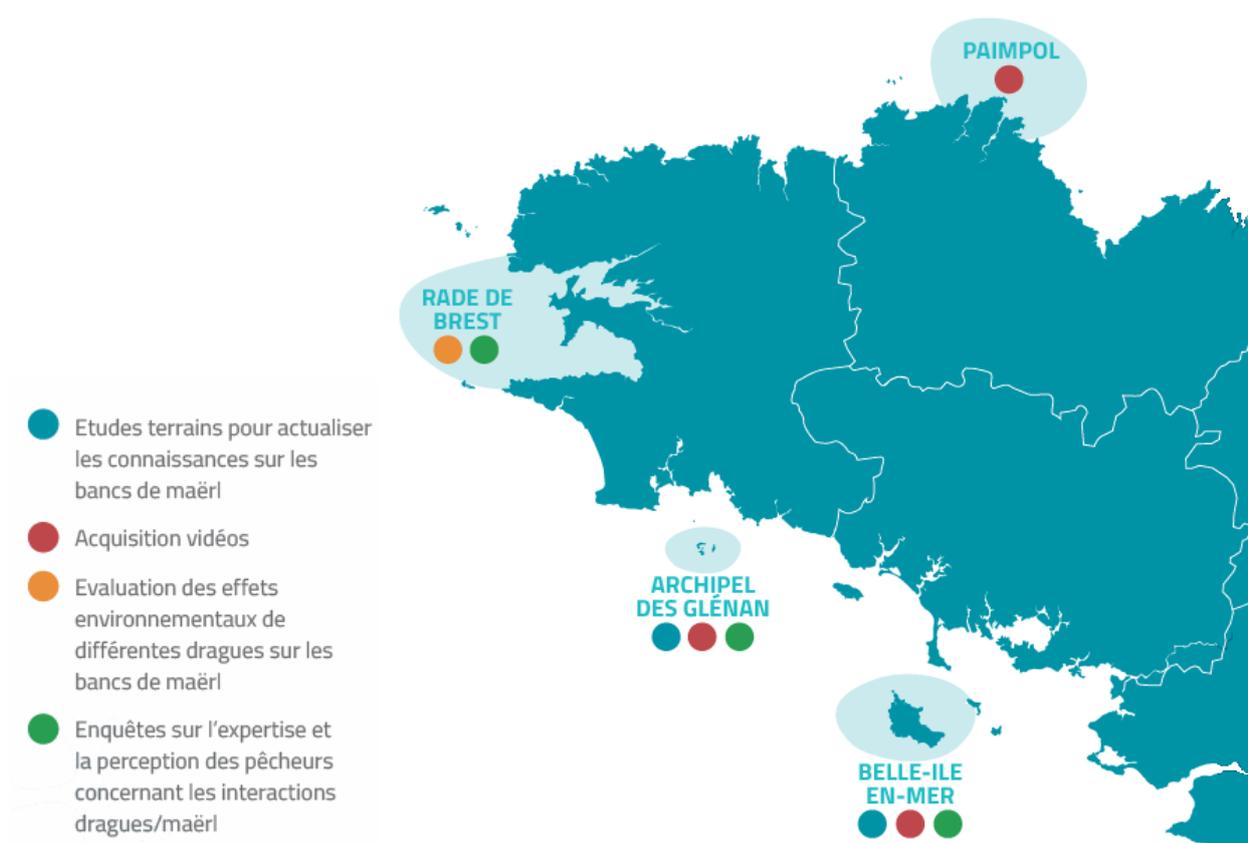


illustration 1. Phases du projet DECIDER

Pour le mener à bien, le projet comporte un cas d'étude en Bretagne. Ce cas d'étude porte sur les **interactions dragues/maërl en Bretagne**. En effet, les dragues sont potentiellement

amenées à interagir avec le maërl, un habitat à fort enjeu de conservation très présent sur les sites Natura 2000 bretons.

Il y a plusieurs aspects : les études de terrain pour actualiser les connaissances sur le maërl, l'évaluation et la différenciation des interactions entre les dragues et le maërl, et des enquêtes terrain pour recueillir les connaissances empiriques et la perception du maërl et de la gestion par les pêcheurs. Le présent rapport est le résultat des enquêtes sociologiques sur la perception, réalisées pour la phase 2 du projet.



*illustration 2. Zones d'investigation pour DECIDER*

*DECIDER a pour vocation de:*

*Mettre en évidence la diversité des situations*

*Impliquer les pêcheurs dans la démarche*

## L'accompagnement sociologique

### Contenu de la mission

DECIDER met **les pêcheurs au cœur de ces actions** et répond à la volonté de faire émerger une **culture commune** autour des interactions engins/habitats. Cet accompagnement comprend deux grands axes de travail :

#### 1. Analyse de la **perception** qu'ont les **pêcheurs** :

- **du maërl** (et des fonds marins en général)
- des **interactions avec leurs pratiques**
- de la gouvernance dans les sites Natura 2000, qui implique une **gestion collective** avec les pêcheurs, les administrations, les structures gestionnaires, les scientifiques...

#### 2. **Conseils** auprès de l'Aglaia :

- En proposant des **clés** pour accompagner les professionnels à **s'approprier** la démarche.
- En alimentant la rédaction du **guide méthodologique** d'analyse des interactions engins/habitats.

Le programme sociologique s'est déroulé en plusieurs étapes. (Figure 1) : état de l'art, pré-enquête, enquête auprès des pêcheurs. **L'état de l'art** avait pour objectif d'analyser des démarches similaires associant les professionnels de la mer pour identifier les facteurs clés de succès. Il fait l'objet d'un rapport à part. L'objectif de la **pré-enquête** était d'appréhender le contexte dans lequel s'inscrit le projet. Les **enquêtes** auprès des pêcheurs ont été ciblées initialement sur quatre sites pilotes : la rade de Brest, Belle-Île, les Glénan, la baie de St Brieuc. Ce dernier site, au final, n'a pas été pris en compte dans l'enquête. **Ce rapport présente les résultats de ces deux phases d'enquête**. Le programme comprend aussi un volet **d'accompagnement**, à travers l'observation de réunions, et la formulation de propositions pour un « cahier méthodologique ».



*illustration 3. Étapes de l'accompagnement sociologique*

## Méthodologie

### *Pré-enquête*

Dans un premier temps, il apparaissait pertinent de réaliser une **pré-enquête** sous forme d'entretien qualitatif auprès d'un échantillon d'acteurs ressources, afin :

- d'appréhender le **contexte relationnel** entre les acteurs sociaux concernés par la problématique,
- de préciser de quelle manière les uns et les autres envisagent la situation, liée à la réalisation d'une **analyse de risque**.
- de recueillir les éléments favorables à la **dynamique entre les acteurs** ou au contraire qui l'empêchent

Pour cela, nous avons rencontré une **dizaine « d'acteurs ressources »** (Annexe page 72). Le terme « acteur ressource » désigne une personne qui connaît bien le sujet abordé, et qui peut nous renseigner par rapport à notre question. En l'occurrence, il s'agit des représentants de pêcheurs et des pêcheurs professionnels, des techniciens de la pêche. Mais aussi un chargé de mission de la DREAL, un chercheur, un chargé de mission Natura 2000 et des acteurs gestionnaires de l'Agence des aires marines protégées.

La pré-enquête a permis d'échanger avec ces **différentes catégories d'acteurs**, qui sont parties prenantes de la gestion des milieux marins, et participent, d'une manière différenciée, à cette gestion. Une grille, détaillée en annexes page 73, a servi de support aux échanges. Au-delà des **perceptions individuelles**, les discussions ont permis d'appréhender de quelle manière les pêcheurs, mais aussi les autres catégories d'acteurs, **envisagent le rôle des pêcheurs dans cette gestion**. Il nous semblait important de comprendre de quelle manière ces différents acteurs envisagent l'idée de la **gestion des bancs de maërl**, et des **interactions des activités de drague**.

Les entretiens ont aussi permis de recueillir leurs **motivations** et leurs **attentes** par rapport au projet **DECIDER**. Cette pré-enquête nous a également permis de recueillir les premiers éléments relatifs aux **interactions entre la drague et les bancs de maërl**, et à la manière dont les **pêcheurs** abordent les **questions environnementales**.

### *Enquêtes auprès des pêcheurs*

Les enquêtes ont permis de recueillir les perceptions que les pêcheurs à la drague ont des bancs de maërl et des interactions entre leur pratique et ces milieux.

L'enquête a été réalisée auprès de 24 pêcheurs, dans les trois sites pilotes identifiés, la rade de Brest, les Glénan, Belle-Ile<sup>1</sup>. Une partie, près de la moitié des pêcheurs a été rencontrée à

---

<sup>1</sup> Un quatrième site d'enquête dans les Côtes d'Armor était prévu, mais les acteurs locaux n'ont pas souhaité y donner suite. Pour l'instant, les représentants des pêcheurs ne souhaitent pas surcharger les pêcheurs, dans un contexte de mise en place de différentes procédures, comme Valpena, renvoyant à un moment ultérieur la sollicitation des pêcheurs.

**domicile**, pour un entretien **d'une heure** environ ; pendant l'été 2016. L'autre moitié de l'échantillon a été rencontrée dans les **ports**, au moment de la pêche à la CSJ, à partir du mois d'octobre, et enquêtée sur place, ou bien au bar à côté.

La démarche opérée est **qualitative**. Les entretiens ont été réalisés à partir d'un guide **d'entretien semi-directif**. La grille qui a servi de support aux échanges est présentée en annexes page 74. L'objectif, dans le cadre de la thématique abordée, est de **laisser la personne enquêtée s'exprimer librement**. Une fois ces différents « discours » recueillis, une **analyse de contenu** a été réalisée.

- Quelles sont les **thématiques** abordées, avec quels **mots** les éléments sont-ils désignés, de quelle manière les acteurs parlent-ils des **liens entre eux** ?
- Avec quelles **catégories mentales** les différents acteurs décrivent-ils les **fonds marins**, le maërl ?
- De quelle manière abordent-ils la question de la **gestion environnementale** ? Que représente **Natura 2000** pour eux ?
- De quelle manière **s'organisent-ils**, concernant la gestion environnementale, et sur les dynamiques à l'œuvre ? De quelle manière sont-ils organisés, quels sont les réseaux de pêcheurs ? De quelle manière font-ils **circuler les informations** ? etc.
- Quelles sont ou seraient leurs **motivations** à participer au programme DECIDER ?

## Contenu du rapport

Le rapport comporte deux parties :

1. Gouvernance pour la gestion environnementale, sites Natura 2000 et participation des pêcheurs

Dans cette partie, nous présentons rapidement le **contexte social** de la mise en place de Natura 2000, et de la nécessaire prise en compte des interactions entre les activités humaines et les habitats Natura 2000. Après une rapide présentation de **Natura 2000**, nous présentons les **caractéristiques de la démarche en France**, en **concertation avec les acteurs locaux**. Cela implique différentes catégories d'acteurs, qui sont présentés. Notamment, nous restituons comment les **pêcheurs** envisagent leur **rôle** et leur **place dans ces processus**. Nous montrons aussi les différentes manières d'envisager les **questions environnementales** par les pêcheurs. Est-ce une contrainte, une opportunité ? Enfin, nous terminons en questionnant ce que cela implique pour les pêcheurs de **s'impliquer dans des démarches de gestion environnementale**.

2. Perceptions des pêcheurs du projet DECIDER et de la problématique interactions dragues/maërl

Cette partie expose les différents enjeux autour de **DECIDER**. Elle est centrée sur la perception et la connaissance du **maërl**, notamment par les pêcheurs et la perception qu'ils ont des **interactions** entre bancs de maërl et dragues. Un zoom est ensuite effectué sur chaque site pilote investigué.

**NB – Le principe de l'enquête sociologique et de sa restitution repose sur l'anonymat des personnes. Les personnes sont citées avec des pseudonymes, hormis certains extraits de représentants élus.**

---

*L'accompagnement sociologique a permis :*

*De recueillir la perception des pêcheurs.*

*D'accompagner la concertation (partie 1)*

---

# PARTIE 1 : GOUVERNANCE POUR LA GESTION ENVIRONNEMENTALE, SITES NATURA 2000 ET PARTICIPATION DES PÊCHEURS



# 1. Quelques éléments de contexte

Les **espaces marins** ont connu une augmentation et une **diversification** des usages au cours des dernières décennies. L'attractivité du bord de mer se renforce, ce qui accentue la pression sur les espaces, à des fins récréatives et touristiques. Cela augmente d'autant les risques de dégradation de l'environnement (Gis HomMer). Face aux pressions croissantes, des mesures de conservation des milieux marins sont prises. Les pêcheurs font partie des usagers concernés.

## 1.1 Les évolutions au sein de l'espace marin et la pêche côtière

Les pêcheurs professionnels sont loin d'être les seuls usagers de l'espace marin. De plus en plus, ils sont amenés à **partager l'espace marin** au sein duquel ils pêchent avec d'autres usages et d'autres pratiques. Les zones de câbles qui relient une île au continent sont des zones interdites aux arts trainants, les zones pour les hydroliennes deviennent interdites à la pêche etc. À cela, il faut ajouter la nécessité de partager l'espace avec d'autres pratiques, comme la plaisance, la pêche de loisir, les sports nautiques etc.

La pêche en Bretagne représente environ 30% de la pêche française. Tous les types de pêches y sont représentés, qu'il s'agisse de la petite pêche, de la pêche côtière, de la pêche hauturière ou de la pêche au thon. 73% de la flottille est constituée de navires de moins de 12 mètres (source Amure, 2013).

Mais selon Olivier Le Nezet, président du CRPMEM, il y a beaucoup de différences d'un département à l'autre. Les pêcheries diffèrent, de même que les zones de pêche. « *À Saint-Malo, ils sont partis six mois, alors que dans les Côtes d'Armor, ils pêchent la CSJ dans la journée* », donne-t-il comme exemple. Il observe que la petite pêche attire plus les jeunes qui veulent venir vers ce métier que la pêche hauturière. Selon lui, « *Il y a beaucoup de jeunes qui veulent aller vers la petite pêche, pour la vie de famille* ».

Entre 1983 et 2010, l'effectif de la flottille de pêche Bretonne a diminué de 60% (et de 20% en France). Dans le même temps, la puissance motrice par navire a augmenté de 33%. Cela a conduit à une forte diminution du nombre d'emplois à la pêche. Entre 1990 et 2010, le nombre d'emplois ETP est passé de 9 366 à 3 655, soit une diminution de 61%.

À cette **diminution de la flottille de pêche professionnelle** se superpose un **développement d'autres usages**, ce qui rend de moins en moins visible cette activité sur l'espace littoral. Une partie des ports de pêche cèdent la place à des bateaux de plaisance.

---

*La place de la pêche professionnelle a fortement diminué dans l'espace marin, la rendant d'autant moins visible.*

---

## 1.2 Le développement des aires marine protégées

Une autre dynamique importante pour l'espace marin est **l'augmentation du nombre d'aires marines protégées** au cours de ces dernières années. La loi du 14 avril 2006 et l'arrêté du 3 juin 2011 définissent une quinzaine de catégories d'AMP pour la France qui toutes correspondent à un « (...) espace délimité en mer au sein duquel un objectif de protection de la nature à long terme a été défini, objectif pour lequel un certain nombre de mesures de gestion sont mises en œuvre (...) » (MEDDE, 2014).

La Bretagne est particulièrement concernée. On y recense plusieurs catégories d'aires marines protégées. Entre autres :

- Le Parc marin d'Iroise, créé en 2007, après plus de 10 ans de discussions et de négociations.
- Le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan, créé en 2015, après plus de 15 ans de discussions.
- Les sites Natura 2000 en mer, depuis 2008.
- ...

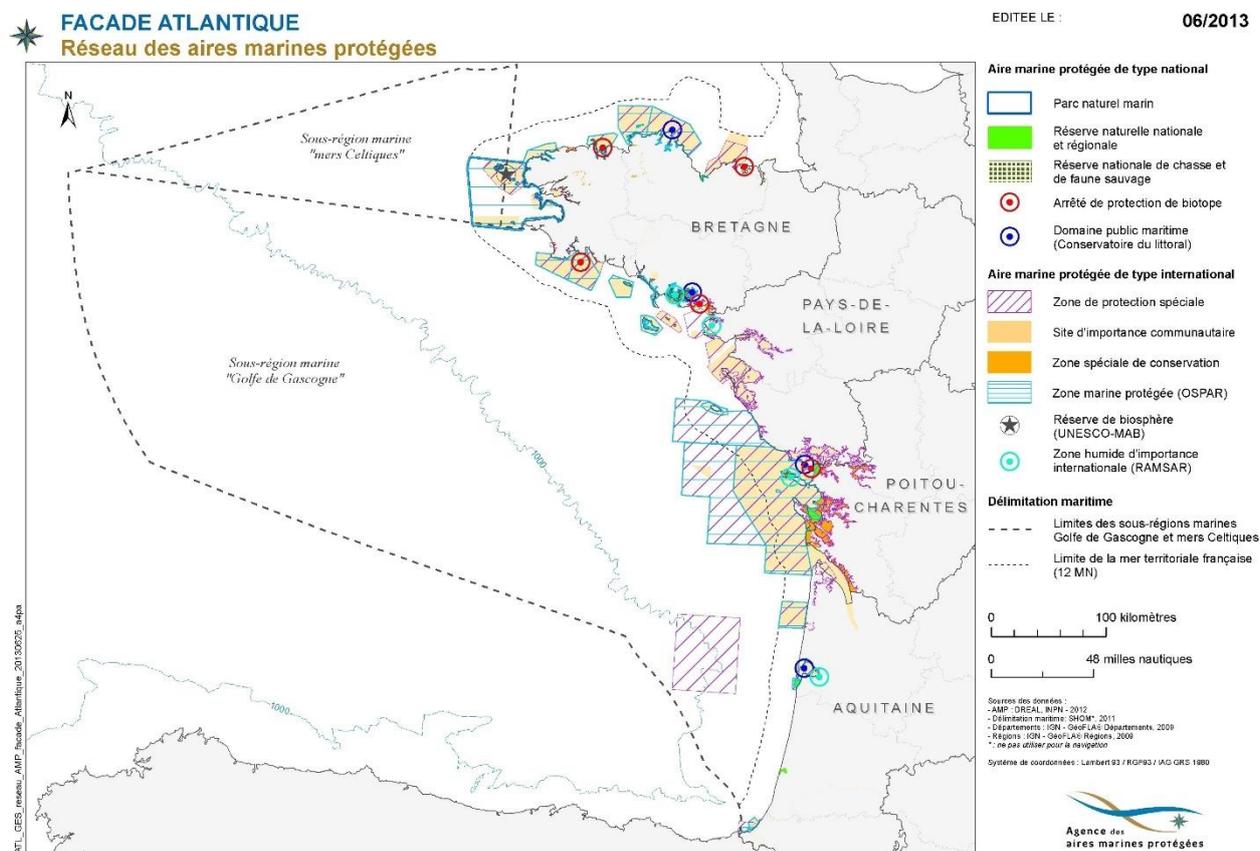


illustration 4. Les aires marines protégées sur la façade atlantique<sup>2</sup>

<sup>2</sup> Source : <https://www.premar-atlantique.gouv.fr/uploads/atlantique/dossiers/carte-amp-facade-atlantique.JPG>



gestion. Un comité de pilotage est constitué, qui regroupe les différentes parties prenantes concernées. Ce comité de pilotage validera les orientations et les décisions de gestion qui seront définies aux différentes étapes.

2. Un document d'objectif est rédigé pour chaque site. Cela consiste d'une part en un état des lieux du site, du point de vue écologique, mais aussi des usages et des interactions entre les deux. Cet état des lieux conduit à l'élaboration de propositions de gestion des sites quand cela est nécessaire, et de l'identification des actions nécessaires à cette gestion.
3. Les actions définies sont mises en œuvre.

La gestion des sites Natura 2000 nécessite le plus souvent la production de connaissances, notamment biologiques, sur ces habitats, une évaluation de leur état de conservation, ainsi que l'évaluation des impacts des activités humaines.

Tous les usages marins sont soumis à évaluation de leurs impacts. La pêche professionnelle est concernée avec l'analyse de risques liés aux interactions entre les engins et les milieux marins, mises en œuvre dès 2016. C'est dans ce cadre que se déroule le programme DECIDER. Il concerne spécifiquement les interactions entre la drague et les bancs de maërl.

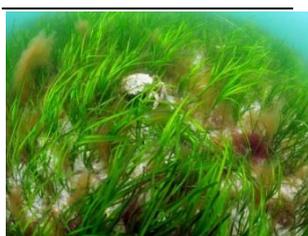
---

## Natura 2000 en mer ?

Plusieurs habitats marins ont été identifiés par les scientifiques comme ayant un intérêt communautaire.

---

Herbiers de zostères



Récifs d'hermelles



Bancs de maërl



Champs de laminaires



*illustration 6.*

*Des habitats marins d'intérêt communautaire en Bretagne*

---

*Les zones Natura 2000 sont destinées à préserver la biodiversité, tout en conciliant préservation et activités humaines.*

*Leur gestion se fait en concertation avec les acteurs locaux, les administrations, les experts.*

---

## 1.3 Qui décide? Comment ?



### 1.3.1 Définition de la gouvernance :

Il existe différentes définitions de la gouvernance. Pour le propos qui nous intéresse, nous en retiendrons une. Elle recèle deux questions majeures, simples en apparence, mais complexes à traiter :

- **qui décide ?**
- **sur la base de quelles connaissances ?**

Pourquoi la gouvernance ?

« Dans un système complexe et incertain, pour lequel les différents enjeux sont liés, aucun des acteurs ne dispose de toute l'information et de toute l'autorité pour mener à bien une stratégie d'ensemble inscrite dans le long terme ». Il s'agit de définir un monde commun, dans lequel chacun est appelé à habiter et entend trouver sa place. C'est pourquoi l'idée d'un processus interactif est au cœur de la discussion : processus à travers lequel des acteurs nombreux n'ayant pas le même intérêt et agissant à différentes échelles, mais confrontés à un même problème vont progressivement construire une représentation commune de cette réalité, lui donner un sens, se fixer des objectifs, adopter des solutions puis les mettre en œuvre collectivement sans que rien – ni cette représentation, ni ces objectifs, ni ce sens ni cette interaction ne soient déterminés à l'avance »<sup>3</sup>.

La gouvernance peut être définie comme un **ensemble de règles, de procédures, de conventions, de principes élaborés de manière implicite par des acteurs relevant de logiques différentes, en l'absence d'autorité unique**. « La bonne gouvernance se caractérise notamment par la **participation**, la **transparence** et la **responsabilité** »<sup>4</sup>

« La gouvernance a **deux composantes** :

- une **composante politique**, celle qui permet la prise en compte des parties intéressées,
- une **composante cognitive**, par apport mutuel d'information et d'expertise scientifique ».

---

<sup>3</sup> Theys Jacques, « La gouvernance entre innovation et impuissance : le cas de l'environnement », Développement durable et Territoires, dossier 2, novembre 2003

<sup>4</sup> Brodhag, 2002.

Dans la composante politique, on se demande qui prend les décisions, sur la base de quels processus ? Quel est le rôle et la place des différents acteurs dans la prise de décision ?

Dans la composante cognitive (relative à la connaissance), on s'intéresse à la connaissance qui est produite pour la gestion, de quelle manière, et par qui.

*La gouvernance désigne la manière dont les décisions sont prises :*

*Qui prend part à la prise de décision ?*

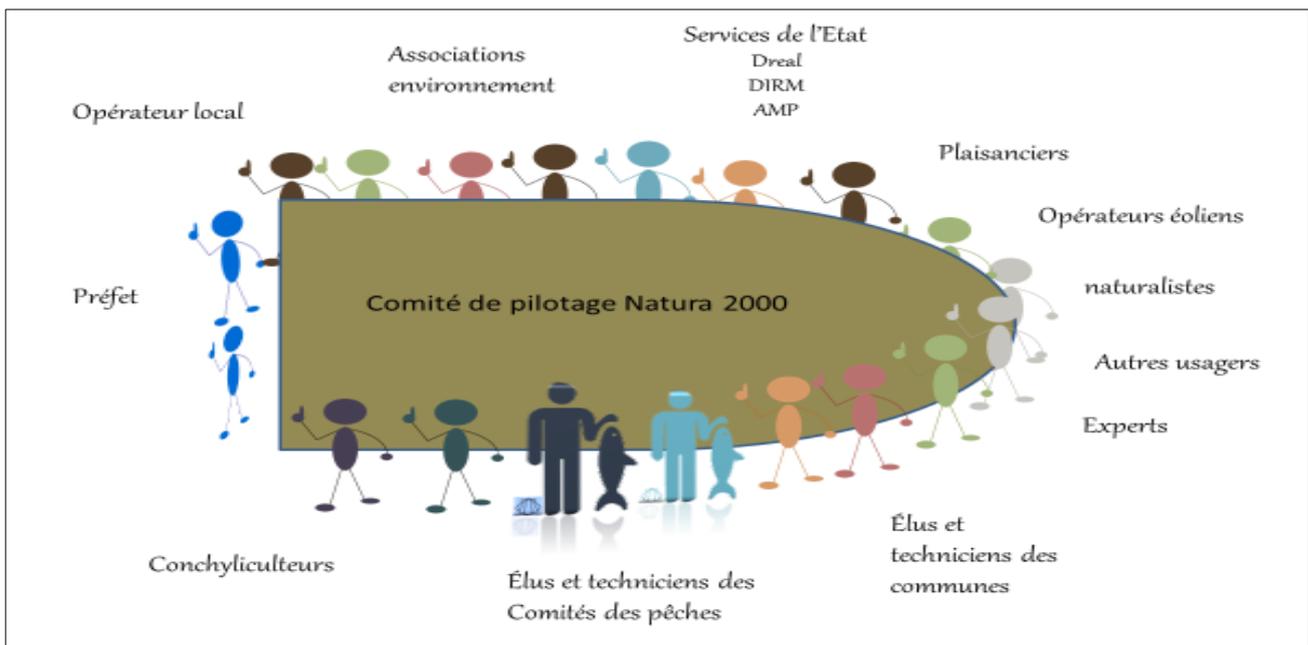
*Quels critères sont utilisés pour justifier la décision ?*

### 1.3.2 La gestion des aires marines protégées à partir d'une gouvernance

Les politiques environnementales, y compris celles liées au milieu marin, sont définies (a minima dans les textes) comme étant issues d'une gouvernance entre les acteurs locaux concernés. Cette gestion intégrée se matérialise par l'existence de comités de pilotages dans les aires marines protégées, dont font partie (mais pas toujours) les différentes catégories d'acteurs concernés par leur gestion : représentants de l'Etat (Dreal, Dirm, DDTM, AAMP...), les collectivités locales, les représentants d'usagers, les associations de protection de la nature, des experts et des scientifiques... **La gestion concertée implique une mise en relation entre les acteurs sociaux concernés**, qu'il s'agisse de collectivités locales, de scientifiques, des services et organismes de l'Etat, des usagers, ou des associations de protection de l'environnement. Ils prennent part aux discussions, à travers leurs représentants, qui ont lieu lors des comités de pilotage ou des groupes de travail. L'Etat n'est plus le seul garant de la décision, celle-ci est partagée entre les acteurs sociaux. Mais il demeure celui qui valide la décision finale. .

La traduction de Natura 2000 en France stipule le choix de la concertation avec les acteurs locaux, de la rédaction du Docob à sa mise en œuvre. La volonté exprimée par l'Etat, notamment à travers les textes réglementaires liés à Natura 2000, montre un souhait de gestion intégrée, prenant en compte les différents usages et les points de vue des différentes catégories d'acteurs concernés et permettant à ces acteurs de participer à la prise de décision, via leur représentation dans les comités de pilotage des sites Natura 2000. Les comités de pilotage des sites Natura 2000 offrent de bons exemples de ces modes de gouvernance, où la décision est partagée entre les acteurs sociaux concernés, (représentants d'usagers, collectivités locales, scientifiques, gestionnaires, services de l'Etat, associations de protection de l'environnement...).

**Les pêcheurs sont associés aux discussions et aux prises de décision** du fait qu'ils participent aux comités de pilotage des sites Natura 2000 en mer. Ils font aussi partie du comité de gestion du Parc Marin d'Iroise.



*illustration 7. Les acteurs de la gestion réunis en comité de pilotage*

On va présenter quelques-uns de ces acteurs.

### **1.3.2.1 L'Etat au cœur de la démarche**

Les structures de l'Etat sont chargées de faire appliquer la réglementation et de mettre en œuvre les politiques publiques qui sont définies. Dans le cas de Natura 2000 en mer, il s'agit de directives européennes que l'Etat doit traduire dans la réglementation française et mettre en œuvre.

Si l'Etat émet les réglementations, traduit les Directives européennes, il prend de moins en moins souvent seul les décisions concernant le milieu marin, et notamment les aires marines protégées.

#### **La DREAL**

Les DREAL sont l'échelon régional du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et du ministère du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité. Leurs missions, telles que définies sur le site du Ministère du développement durable, sont, par rapport à l'environnement : élaborer et mettre en œuvre les politiques de l'État en matière d'environnement, de développement et d'aménagement durables<sup>5</sup>.

D'autres administrations peuvent intervenir au niveau régional, notamment la Direction Interrégionale de la Mer (DIRM).

<sup>5</sup> <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Quelles-sont-les-missions-de-la,12611.html>

## ***L'agence des aires marines protégées***

L'agence des aires marines protégées est un nouvel acteur apparu sur la scène en 2007. Elle est chargée de la mise en œuvre de la préservation du milieu marin pour le compte de l'Etat, sous tutelle du Ministère de l'écologie.

### **Les objectifs de l'AAMP<sup>6</sup>**

- Appuyer les politiques publiques de création et de gestion d'aires marines protégées (AMP)
- Animer le réseau de gestionnaires d'aires marines protégées
- Connaître et suivre les eaux françaises et les aires marines protégées
- Renforcer la présence française à l'international

Lors des entretiens réalisés avec des acteurs de l'AAMP, les missions « d'acquisition de connaissances et d'animation du réseau de gestionnaires » ont notamment été mises en avant. Le travail autour de la pêche à pied de loisir en est une bonne illustration.

L'AAMP a été fusionnée avec d'autres organismes au sein de l'Agence de la Biodiversité, créée au 1<sup>er</sup> janvier 2017<sup>7</sup> : l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques ; Parcs nationaux de France, l'Atelier des espaces naturels.

Les finalités définies pour ce nouvel organisme intègrent à la fois des enjeux écologiques et des enjeux sociaux

- **refonder la relation de l'Homme à la nature**, pour faire émerger un **nouveau modèle de développement** dans lequel la **biodiversité soit mieux connue, préservée et valorisée**.
- **protéger** la biodiversité et les milieux naturels ordinaires ou extraordinaires,
- renforcer la cohérence des politiques publiques en matière de biodiversité,
- contribuer à **améliorer notre qualité de vie, notre santé, le dynamisme de nos territoires, la pérennité de nos activités et de nos ressources que nous tirons de la Nature**.

L'AAMP intervient à différentes échelles, ce qui devrait encore être renforcé à travers l'Agence pour la biodiversité, qui préconise un lien fort avec le niveau local.

- au niveau national pour la définition des orientations générales et la mise en réseau des acteurs impliqués par une thématique (par exemple la mise en réseau des acteurs, gestionnaires ou usagers, concernés par la pêche pied de loisir)
- au niveau local pour la gestion de certaines aires marines protégées, dont des sites Natura 2000. En Bretagne, l'AAMP est co-animatrice des sites Natura 2000 des Glénan, de la rade Brest et de Penmarc'h.

---

<sup>6</sup> <http://www.aires-marines.fr/L-Agence/Objectifs>

<sup>7</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Agence\\_fran%CC%80aise\\_pour\\_la\\_biodiversit%C3%A9](https://fr.wikipedia.org/wiki/Agence_fran%CC%80aise_pour_la_biodiversit%C3%A9)

### 1.3.2.2 L'opérateur Natura 2000

Dans le cas de Natura 2000, un **opérateur** est désigné. Il est chargé du bon déroulement de la démarche Natura 2000. Il fait appel à un chargé de mission, qui sous sa responsabilité va rédiger le Document d'objectif et mettre en place les actions définies. Pour Natura 2000 en mer en Bretagne, différents types d'opérateurs interviennent : des collectivités, des EPTB, le comité des pêches, l'Agence de aires marines protégées. Le rôle d'opérateur est parfois partagé entre ces acteurs. La communauté de communes du pays de Fouesnant est opérateur du site des Glénan, de même que la communauté de communes de Belle-Ile et mer est opérateur du site de Belle-Ile en Mer.

### 1.3.2.3 Les scientifiques

Les scientifiques et leurs institutions sont des acteurs importants de la gestion des milieux marins. Ils interviennent pour la production de connaissances sur les habitats et la biodiversité qu'ils abritent. Ces connaissances biologiques, écologiques, constituent en général la base des éléments pris en compte pour la gestion des milieux concernés. Ce sont ces connaissances qui sont jugées légitimes à prendre en compte pour élaborer des propositions de gestion.

Pour cet acteur de l'AAMP : « pour expliquer *ce qu'est un habitat marin, on rentre tout de suite sur un registre scientifique. Quand on est sur des enjeux écologiques et socio-écologiques, c'est obligé* ».

Les scientifiques interviennent à deux titres : comme **producteurs de connaissances** ou comme **expert**, pour donner un avis sur un point donné.

Depuis une dizaine d'années, la connaissance des milieux marins a été améliorée, et notamment dans le cadre du réseau benthique (REBENT) mis en place suite au naufrage de l'Erika dès 2003. L'un des objectifs de ce programme, spécifique à la Bretagne, était de fédérer les acteurs de la connaissance scientifique. Y ont participé la station de biologie marine de Roscoff, la station marine de Concarneau liée au MNHN, l'IUEM à Brest, l'Ifremer.

Une convention a été signée entre le DREAL et l'IFREMER, en termes de référent scientifique Natura 2000 en mer.

Plusieurs structures interviennent sur le milieu marin en Bretagne, Ifremer et l'IUEM, mais aussi le MNHN... Le premier est plutôt orienté vers la production de connaissances pour la gestion halieutique, le second est un organisme de recherche fondamentale.

Les connaissances relatives à la gestion des habitats marins sont produites, soit « à dire d'expert », soit à partir de publications scientifiques sur le sujet. Néanmoins, le manque de connaissances scientifiques sur les milieux marins constitue un dilemme pour la gestion. Les prises de décisions doivent souvent être prises dans un contexte d'incertitude, notamment en termes de connaissances. Les acteurs de l'AAMP soulignent le **décalage qui existe entre la temporalité de la recherche scientifique et celle de l'agenda politique**, celle de la recherche étant en général plus lent.

Les connaissances scientifiques sont un élément important pour la gestion, mais la participation des scientifiques aux décisions de gestion n'est pas systématique. Ils peuvent émettre un avis, qui sera suivi ou pas par les gestionnaires. Les controverses entre scientifiques sur une problématique donnée rendent d'autant plus complexes la prise de décision. Les logiques propres à l'institution universitaire n'encouragent pas la participation à la gestion. Le

suivi de la gestion des sites n'est pas forcément valorisé et les priorités des universitaires sont avant tout tournées vers la recherche. Il n'est pas toujours possible pour eux d'être présents aux comités de pilotage. Cependant, ils peuvent intervenir sous forme de prestation, comme c'est le cas pour la participation de J Grall au programme DECIDER. Ils peuvent faire l'objet d'une saisine de l'Etat pour donner un avis sur un point précis. Cela fait partie de leurs missions.

Les résultats des recherches scientifiques sont diffusés sous forme de rapport, de publication scientifique, ou de document de vulgarisation (diffusion sous forme de diaporama, de conférence...). Une **faible part de ces résultats est accessible aux pêcheurs**. Parmi ceux qui apprécient de s'informer d'un point de vue scientifique, ils jugent les publications de l'Ifremer complexes à lire. José signale la **barrière que constitue le langage technique et scientifique** utilisé par les experts.

Bien que dans les discours on assiste à une prise en compte croissante d'autres types de connaissances, cela reste encore une pratique marginale.

#### **1.3.2.4 Les associations de protection de l'environnement**

Ces associations, non représentées dans le projet DECIDER, sont très présentes dans la gestion des milieux marins. Certaines d'entre elles ont été sollicitées pour participer au comité de pilotage du projet et les invitations leurs sont envoyées. A ce jour, aucune n'a donné une réponse positive.

D'une manière générale, elles ne **sont pas perçues de manière très positive par les pêcheurs**. Les « écolos » ne sont pas forcément les bienvenus. Une partie des inquiétudes exprimées par les pêcheurs rencontrés renvoient aux ONG environnementales, soupçonnées de vouloir tout réglementer dans le milieu marin.

#### **1.3.2.5 Les collectivités**

Ces acteurs interviennent à différents niveaux dans la gestion des milieux marins. Certaines collectivités sont opérateurs de sites Natura 2000 et sont donc partie prenante de Natura 2000 en mer. Ils font partie des interlocuteurs de Natura 2000 en mer. Quelques pêcheurs, qui s'inquiètent de leur place au sein des ports, qu'ils voient se réduire, et se questionnent sur l'intérêt sur leur porte la commune, qui selon eux privilégie plutôt les activités de plaisance.

La Région intervient aussi, dans la mesure où elle est l'un des financeurs du projet DECIDER, à travers l'Agria.

#### **1.3.2.6 Les usagers**

Les usagers des sites représentent aussi une catégorie importante d'acteurs représentés dans les comités de pilotage. Ils sont plus ou moins nombreux selon les sites : pêcheurs professionnels, plaisanciers, usagers nautiques, militaires, opérateurs éoliens... Ces usages

sont en général représentés par le biais des représentants d'associations d'utilisateurs ou d'organismes, ou des structures professionnelles (par exemple des clubs nautiques). Certains utilisateurs, non regroupés en association, sont difficiles à représenter dans les comités de pilotage.



*illustration 8. Les acteurs de Natura 2000*

## 1.4 Comment les pêcheurs participent-ils ?

Les pêcheurs professionnels font partie des usagers des milieux marins concernés par la gestion des sites Natura 2000 en mer, puisqu'une partie de leurs zones de pêche se situent dans les espaces des aires marines protégées qui ont été créées ces dernières années. À ce titre, leurs représentants élus siègent dans ces comités.

### 1.4.1 L'implication des comités des pêches

Cette profession, structurée du niveau national au niveau départemental, est organisée à partir des comités des pêches. Il existe trois niveaux d'organisation des comités des pêches : national, régional et départemental. Une réorganisation des comités a eu lieu en 2010. Les comités locaux existant ont disparu, et ont fusionné au niveau départemental, qui devient le plus petit échelon d'organisation.

Ces comités sont composés de représentants élus du monde de la pêche, sous la bannière d'un syndicat, assistés d'une équipe technique. Les élections ont lieu tous les cinq ans. Chaque élu, que ce soit au niveau départemental, régional ou national est assisté d'une équipe technique pluridisciplinaire. Les comités des pêches exercent leurs compétences dans les 12 milles. Dans la loi, les comités départementaux ne possèdent pas de compétence spéciale, mais le comité régional leurs délègue des missions. « *On se voyait mal tout gérer de Rennes* » (Olivier Le Nezet, président du CRPMEM Bretagne). Le comité national est organisé en commissions thématique. Les comités régionaux et départementaux en Bretagne ont repris ce mode de fonctionnement. Par exemple, dans la rade de Brest, une commission coquillages permet de discuter ce qui a trait aux coquillages. Dans le Morbihan, c'est la commission CSJ.

Les missions du Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Bretagne (CRPMEM de Bretagne) portent en priorité sur la **représentation et la défense des intérêts des professionnels ainsi que sur une gestion durable des ressources halieutiques**. Il se donne aussi comme objectif de « **contribuer aux politiques environnementales** », ainsi que « **d'apporter un appui scientifique et technique** »<sup>8</sup>.

### 1.4.2 Points de vue sur la question environnementale

Qui sont les acteurs légitimes pour porter les questions environnementales ? Il s'agit généralement des administrations, des gestionnaires, appuyés par les expertises produites par les instituts de recherche scientifique ou des ONG environnementales. Dans cette configuration, les pêcheurs apparaissent plutôt comme des prédateurs, dont les activités, notamment les arts trainants, peuvent avoir un impact fort sur les milieux naturels. Mais dans les reconfigurations en cours, c'est **la place et le rôle des pêcheurs qui est questionné**. Dans quelle mesure peuvent-ils être partie prenante de la gestion environnementale, voire être force de proposition ? Cela amène à se poser la question de la définition de ce que les acteurs sociaux, notamment les pêcheurs, entendent par « gestion ».

---

<sup>8</sup> <http://www.bretagne-peches.org/?mode=missions>

---

*« La gestion des pêches depuis 15 ans, ce n'est plus seulement la gestion de la ressource, mais ça porte sur le contexte en général » (CRPMEM Bretagne)*

---

Les pêcheurs disent avoir fait la preuve de leur capacité de gestionnaire, à partir de l'implication de la profession dans différents projets, comme le parc marin d'Iroise, la mise en place du système de licence pour la gestion de la ressource halieutique... Différents exemples tendent à montrer l'efficacité qu'ils ont mise dans la préservation et la reconstitution de certains stocks halieutiques, comme les langoustines... Mais peuvent-ils pour autant prétendre à être gestionnaires de l'environnement ?

Les pêcheurs participent à la gestion des aires marines protégées avec par le biais de la présence de leurs représentants aux instances de décisions comme les comités de pilotage<sup>9</sup>. Ces élus sont assistés de techniciens et ingénieurs dans cette mission.

### 1.4.3 C'est stratégiquement nécessaire

La réforme de la loi de Modernisation de l'agriculture et de la pêche, qui date de 2010, a consolidé l'implication des organisations professionnelles « à la mise en œuvre des politiques publiques de protection et de mise en valeur de l'environnement, afin notamment de favoriser une gestion durable de la pêche maritime et des élevages marins » (article L912-2, LMAP, 2010)<sup>10</sup>. Cet aspect est souligné par les acteurs du comité des pêches au niveau régional. On le trouve aussi en avant-propos du DOCOB de Penmarc'h.

Au niveau régional, la profession des marins-pêcheurs se veut partie prenante de la gestion environnementale. Cela s'est notamment traduit par le recrutement de techniciens et d'ingénieurs aptes à traiter la question environnementale.

Le CRPMEM de Bretagne s'est porté candidat en 2009 pour être opérateur du site des Roches de Penmarc'h, cette zone étant une zone de pêche artisanale très importante. Selon le site Internet du comité départemental des pêches du Finistère, cela s'inscrit « dans la continuité de nombreuses actions menées en faveur de la gestion durable des zones côtières »<sup>11</sup>.

**Certains comités départementaux exercent une compétence environnementale**, et participent à la gestion des sites Natura 2000 en mer. Le DOCOB du site de Belle-Ile en mer, dont l'opérateur est la Communauté de Communes de Belle-Ile en Mer, a signé un partenariat avec le CDPMEM56 afin de développer la partie « pêche professionnelle » du volet maritime.

Pour le comité régional des pêches, cette participation à la gestion environnementale constitue un **élément important de l'évolution de la pratique de la pêche**. C'est aussi un positionnement stratégique dans la gestion des milieux, face aux acteurs classiques de l'environnement, l'Etat et les ONG environnementalistes. Les représentants des pêcheurs rencontrés disent qu'ils refusent de laisser l'espace marin aux mains des ONG environnementalistes.

---

<sup>9</sup> Cette participation n'est pas seulement le fait de la présence au comité de pilotage, mais aussi de la participation à des groupes de travail, de réunions bilatérales avec les services de l'Etat, d'échanges avec des chercheurs etc. Mais nous n'entrons pas ici dans le détail de la gouvernance.

<sup>10</sup> Docob Penmarc'h, tome 1

<sup>11</sup> <http://www.comitedespeches-finistere.fr/nos-projets-territoriaux/aires-marines>

---

*« Le comité régional des pêches et les comités départementaux trouvaient qu'il n'y avait pas de raison de laisser l'environnement aux associations, aux collectivités. On veut montrer que les pêcheurs ont aussi leur mot à dire ».*  
*(CRPMEM Bretagne)*

---

Cela s'avère d'autant plus nécessaire pour ce technicien du comité des pêches du Finistère, que des acteurs comme certaines ONG, ou l'AAMP, sont, selon lui, sur une approche très protectionniste et uniquement environnementale de la gestion des aires marines protégées. Il craint qu'à terme, cela menace l'activité des pêcheurs. Ces derniers **revendiquent leur place au sein de l'espace marin et souhaitent pouvoir perpétuer leur activité**. Outre leur capacité de gestion qu'ils mettent en avant, en lien avec la bonne connaissance du milieu qu'ils disent posséder, ils mentionnent aussi la place de la pêche dans la vie sociale et économique des territoires concernés, notamment dans le Finistère.

Pour Dominique, technicien au CDPMEM du Finistère, **la dimension environnementale doit être mise en perspective avec la dimension sociale, culturelle, identitaire de la pêche dans les territoires littoraux**. Cet aspect-là est revendiqué et défendu notamment par les représentants et porte-paroles de la pêche du Finistère.

Dominique : *« il y a des combats politiques entre les ONG [...] et nous. On se rencontre sur certains dossiers. Ils sont dans des logiques hyper protectionnistes. Nous, on est une structure territoriale. L'activité de pêche donne une vraie identité au Finistère. [La pêche, c'est] un état d'esprit, des façons de vivre : on a encore envie d'être là demain. Qu'il n'y ait pas que le tourisme. On apporte au territoire humainement, économiquement et culturellement. On veut que l'activité en mer puisse perdurer, en intégrant les problématiques environnementales. Il y a des programmes qu'on mène nous-mêmes, comme celui sur la langouste<sup>12</sup>. ».*

Pour les représentants rencontrés, cette participation est stratégiquement nécessaire. Ils expriment le souhait que l'environnement ne soit pas laissé aux mains des associations de protection de l'environnement et revendiquent leur légitimité à prendre en charge cette question. Pour autant, est-ce que ces souhaits et ces enjeux sont relayés au niveau de l'ensemble des pêcheurs ? Quels points de vue portent-ils sur ces questions ?

---

*« Les élus ont bien pris conscience des enjeux. (...) Il y a une vraie complémentarité entre les professionnels de terrain et les scientifiques, mais aussi avec les élus du territoire, de façon à montrer que la filière n'est pas statique, mais est bien dans une approche constructive. (...) Dans l'approche de développement durable, pour reprendre les trois piliers. C'est important,*

---

<sup>12</sup> <http://www.comitedespeches-finistere.fr/nos-projets-territoriaux/programme-langouste>

*c'est la base. Il faut juste prendre le temps d'écouter la parole des pêcheurs. »  
- Olivier Le Nezet, Président du CRPMEM Bretagne*

---

#### 1.4.4 C'est inutile, on ne nous écoute pas



*illustration 9. Ce que les pêcheurs pensent de la prise en compte de leur point de vue...*

On ne retrouve pas forcément la mobilisation exprimée au niveau des représentants des comités chez les pêcheurs rencontrés. On rencontre un certain scepticisme chez une partie d'entre eux, quant au fait que leur point de vue soit pris en compte.

Une partie des pêcheurs pensent être de peu de poids, et envisagent l'avenir d'une manière peu optimiste, dans une tendance accentuée au déclin, et à terme, la disparition de l'activité de pêche de l'espace littoral. Ils dénoncent le **manque de poids politique de la petite pêche** avec un certain fatalisme résigné. Jean : « *la petite pêche, c'est 80% de la pêche française. Mais on n'arrive pas à se fédérer* ».

Une partie d'entre eux est sceptique quant à l'intérêt de participer à des réunions, où ils ont **l'impression de ne pas avoir la parole**. « *Dans les réunions. On est mis au courant. Je dirais plus, on est mis devant le fait accompli.* » Ce pêcheur constate cependant que « *c'est en train de changer, mais les pêcheurs ne sont pas bien intégrés. Il y a des gens qui sont obligés de faire des études, mais sans prendre en compte l'activité économique. Il y a des scientifiques qui font des études. Boum, le couperet tombe. Et on n'a pas été mis au courant* ».

---

#### *Perceptions d'acteurs*

*Même si les textes et la gouvernance des sites Natura 2000 se basent sur des organes de concertation composés de différentes catégories d'acteurs, des décalages peuvent s'observer entre ce que disent les textes sur la prise de décision et ce qu'en disent ou font les acteurs rencontrés. Dans certains sites,*

*les acteurs locaux ont l'impression que leur point de vue est peu pris en compte, comme dans le cas du clapage au large de Loctudy dans des zones Natura 2000.*

---

#### 1.4.5 Le rôle de relais des comités des pêches avec leur base sur l'environnement

Les pêcheurs rencontrés décrivent une organisation professionnelle structurée et efficace : « *on a de bonnes structures professionnelles, capables de nous défendre. On est bien structurés, avec de vrais représentants, des élections. On est des vrais élus, désignés par des vraies élections.* ».

Les représentants des pêcheurs rencontrés sont porteurs dans leurs discours de l'importance de la question environnementale. Mais de quelle manière les discours affichés par les représentants, les projets portés par les techniciens, sont-ils traduits dans les pratiques des pêcheurs ? Des acteurs des structures d'Etat rencontrés portent un regard extérieur sur l'implication des pêcheurs dans les questions environnementales. Ils disent avoir constaté un **manque d'information des pêcheurs** de la part des structures qui les encadrent et les représentent. « *Le comité a du mal à échanger avec sa base, sur ces questions. Ce ne sont pas des questions prioritaires. Ils vont plutôt échanger sur l'ouverture ou la fermeture des quotas...* ». (Agence des Aires Marines Protégées).

Lors de l'enquête, nous avons recueilli quelques remarques sur le **manque de lien des comités avec le niveau local**. Le siège du comité peut paraître loin pour les pêcheurs, rendant d'autant plus lâche leur lien à cette structure. À Brest, les pêcheurs croisés sur le port nous ont renvoyé vers la personne du comité des pêches, présente sur le port tous les jeudis, présence, contact qu'ils m'ont dit apprécier. A contrario, Doris regrette le manque de lien entre le comité départemental et les ports locaux, comme celui du Tinduff.

Les réunions des commissions sont des espaces importants pour la transmission d'informations. Cependant, seule une minorité semble s'y rendre, comme nous le signalent plusieurs pêcheurs. De quelle manière intéresser les pêcheurs aux questions environnementales s'ils ne viennent déjà pas aux réunions concernant la gestion de la pêche ?

Parmi les pêcheurs rencontrés, une partie nous dit ne pas être au courant des actions menées. Hormis les représentants, ils ne suivent pas forcément ce qu'il se passe au niveau de Natura 2000. Ils sont peu nombreux à dire se renseigner. Cependant, les informations circulent néanmoins sur les quais et de bateau à bateau.

Si les préoccupations environnementales sont importantes pour les représentants des pêcheurs et des ingénieurs et techniciens des comités, il n'est pas sûr que cette question soit relayée vers les pêcheurs, sinon de manière partielle. On peut poser la question des liens que les acteurs des comités de pêche entretiennent avec les pêcheurs, en particulier sur la question environnementale, et de la manière de diffuser les informations.

#### 1.4.6 La pêche et l'environnement, deux aspects désormais connectés pour les pêcheurs

La question environnementale est devenue une préoccupation pour les différentes catégories d'acteurs sociaux concernés par la gestion des milieux marins et les pêcheurs ? On a vu que les représentants restituent des enjeux environnementaux qu'on ne retrouve pas forcément dans les discours des pêcheurs. Est-ce à dire que les pêcheurs sont indifférents à cette question ? Certes pas. Ils expriment **différentes préoccupations**, et la question de l'environnement et du milieu naturel n'est **pas forcément abordée par les pêcheurs de la même manière que les scientifiques ou les gestionnaires**.

##### **1.4.6.1 C'est inéluctable**

Pour certains pêcheurs, la prise en compte de l'environnement fait désormais partie de l'activité du pêcheur. Fanc'h, du Morbihan, nous décrit trois générations de pêcheurs qui ont vu se succéder trois manières différentes de pêcher. *"La génération de mon père n'avait pas de réglementation, ma génération a eu la réglementation française, la génération suivante vit avec la réglementation européenne"*.

Les pêcheurs font le constat que les pratiques ont beaucoup changé. Nous avons eu l'occasion de discuter avec plusieurs anciens pêcheurs, qui attendaient le retour de leur fils sur le port. Tous ont mis l'accent sur le fait que les pêcheurs sont aujourd'hui beaucoup plus respectueux qu'eux-mêmes ne l'étaient. Une manière pour eux de défendre l'avenir de la pêche ?

Fanc'h développe son point de vue sur les évolutions générationnelles : *« Pour moi, les aires protégées, ça n'a rien changé. Pas pour moi personnellement. Après, on a évolué. **On est plus écolos que les générations d'avant**. Ils n'avaient pas les mêmes connaissances du milieu, ils n'avaient pas le même matériel »*.

Emile, pêcheur et représentant des pêcheurs, précise que la question environnementale est une thématique prise en compte depuis peu par les pêcheurs. Lui aussi met l'accent sur les évolutions qui ont eu lieu : *« **l'environnement, pour nous, c'est nouveau, comme dans la politique**. On est tous un peu écolo. À bord, c'est pareil. On ne jette par n'importe quoi à l'eau. Les anciens, ils jetaient l'huile... l'environnement, c'est important. S'il y a des fermetures à cause de la pollution, on est touchés »*.

Selon une partie des pêcheurs rencontrés, pêcher ne consiste pas, ne consiste plus à chercher à pêcher à tout prix le maximum de poisson. Les pratiques se sont régulées depuis les années 1970. Cette période précédente est décrite par les pêcheurs comme celle d'une génération qui

a vécu le développement des techniques modernes de pêche, plus performantes, et dont l'objectif portait essentiellement sur la ressource. La persistance de ce type d'attitude à la pêche, selon les pêcheurs rencontrés, serait minoritaire parmi l'ensemble des pêcheurs.

#### 1.4.6.2 C'est une contrainte

Pour une partie des pêcheurs, la question de l'environnement renvoie à l'idée de contrainte, et des nombreuses réglementations auxquels les pêcheurs sont soumis. Ce matelot nous lâche un « *écolo de m...* » alors qu'on discute de cette question entre le quai et le bateau. Derrière cette perception négative se cache la  **Crainte d'une interdiction de leur pratique**.

Les pêcheurs doivent composer avec une  **réglementation croissante**, dont ils décrivent la  **lourdeur**. Ce point de vue sur la question environnementale est souvent assorti de l'expression d'une colère de la part des pêcheurs, à l'égard des réglementations croissantes, des « technocrates », des scientifiques, de ces « ils » qui décident sans tenir compte de leur point de vue à eux. La mise en place de Natura 2000 en mer est envisagée par certains pêcheurs comme une « épée de Damoclès » au-dessus de leur tête, qui à tout moment peut signifier l'interdiction de leur pratique.

#### 1.4.6.3 Préserver l'environnement, c'est quand on sait gérer un stock

Questionnés sur l'environnement, les réponses des pêcheurs ne sont pas orientées sur des questions de biodiversité ou d'espaces à préserver. Ces notions, de même que l'idée de Natura 2000, ne revêtent pas forcément d'existence concrète pour eux.

« L'environnement », le « milieu naturel »<sup>13</sup> présente un intérêt pour les pêcheurs du fait qu'il est propice ou pas à une ressource abondante et de qualité. C'est surtout  **à travers cet état des stocks halieutiques que les pêcheurs abordent la question environnementale**.

Une partie des pêcheurs met l'accent sur le fait que leur pratique nécessite une bonne qualité du milieu, comme Loïc, qui prend ses distances avec l'image négative du pêcheur « destructeur ».

*« On est tous écolo dans l'âme. Faut pas exagérer ! On nettoie les fonds aussi, on enlève les étoiles. On est les premiers intéressés que ce soit propre et en bon état. On est écolos : on travaille avec le milieu naturel, c'est lui qui nous nourrit. Ce n'est pas l'image du pêcheur qui casse tout, détruit tout »* (Loïc, les Glénan).

De fait, à partir du moment où ils constatent que la ressource est bien présente, les pêcheurs vont considérer qu'ils en ont fait une bonne gestion. Un milieu naturel est envisagé à partir de la bonne gestion de la ressource et donc de la préservation de l'abondance et la garantie de leur reproduction. Cet  **environnement n'est pas pensé de manière indépendante des humains**. Les pêcheurs considèrent qu'ils font partie des dynamique à l'œuvre favorables ou pas à la production de la ressource.

Ce qui  **préoccupe** les pêcheurs, en matière d'environnement, c'est en premier  **la qualité de l'eau**. Ils s'interrogent sur le fonctionnement des stations d'épuration. Ils dénoncent une qualité médiocre de l'eau, dont ils pâtissent. Ce que constate Maurice, c'est la persistance de

---

<sup>13</sup> Termes qu'il sera probablement nécessaire de définir à un moment donné de la démarche.

problèmes liés à la qualité de l'eau. Comment alors faire confiance aux mesures qui doivent être prises au titre de l'environnement ? « *Pour moi c'est du vent. Il n'y a pas d'évolution. Les stations d'épuration, ça devrait déjà être réglé* » (Maurice, pêcheur du Morbihan)

Tous les pêcheurs abordent la question des **espèces proliférantes**, qui peuvent exercer un impact sur la ressource.

Quelques pêcheurs sont plus sensibles à la question environnementale et reprennent les termes des scientifiques, comme Gabriel, pour qui « biodiversité » est un « joli mot ». Mais rares sont les pêcheurs à aborder les choses à partir de cette notion.

Fan'ch, jusqu'à présent, ne se sent guère concerné : Natura 2000, « *Ils nous laissent pêcher, ils ne nous l'ont pas interdit.* ».

#### 1.4.6.4 Une pensée émergente de gestion collective

Les pêcheurs rencontrés donnent différents exemples qui témoignent selon eux de leur participation à la gestion des milieux. Dans tous les sites pêchés, les **étoiles de mer** posent des problèmes dans les zones de CSJ, dont elles se nourrissent. Plusieurs pêcheurs, sensibilisés par cela, m'ont dit ramener au port les étoiles qu'ils attrapent dans leurs dragues. À chaque sortie, ce sont plusieurs mannes d'étoiles de mer qui peuvent ainsi être débarquées. Ils les laissent crever sur les quais. Dans certains cas, un agriculteur vient les chercher pour les transformer en amendement calcaire.

Antoine me montre un petit tas au fond de son bateau. Il s'agit des déchets qui ont été pris dans la drague. Il ne les rejette pas, mais les rapporte au port. Il n'est pas le seul à avoir adopté ce type de pratiques parmi les pêcheurs rencontrés.

En quoi ces pratiques sont-elles le signe d'une **pensée de gestion collective** sur les questions environnementales (on le fait pour soi, pour « nettoyer » son coin de pêche, mais cela profite aussi aux autres).



*illustration 10. Ramasser les déchets et les étoiles de mer, une gestion collective émergente ?*

### 1.4.6.5 Facteurs de risques et responsabilités

Pour les pêcheurs, la qualité de l'eau est un élément indispensable, et le premier témoin d'une bonne qualité du milieu naturel. Ils constatent cependant une médiocre qualité, et plusieurs se désolaient de ne pas voir d'améliorations. De fait, ils se sentent dédouanés d'une responsabilité quant à l'état du milieu. Ils me décrivent leurs pratiques comme infiniment moins préjudiciables que les nuisances causées par une mauvaise qualité de l'eau. Cela induit un faible intérêt de la part de certains pêcheurs pour limiter les impacts potentiels de leur pratique. Les priorités porteraient selon eux d'abord sur la mise aux normes des stations d'épuration.

Ils questionnent l'impact de leurs pratiques en les positionnant sur une échelle des activités les plus néfastes aux moins néfastes.

**Trois manières de prendre en compte l'environnement se dégagent, à creuser pour la suite :**

**Une dimension stratégique devenue incontournable**

**Une contrainte actuelle ?**

**Une évolution nécessaire**

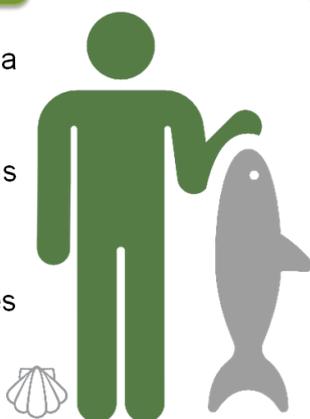
**Gérer l'environnement et gérer les stocks sont difficilement dissociables**

L'environnement : un enjeu

Gestion de la ressource et de sa reproduction

Qualité de l'eau et pollutions telluriques (lien terre-mer)

Prolifération d'espèces invasives



L'environnement : une contrainte

Biodiversité : un terme flou

Règlementations contraignantes

Risques d'interdiction de pratiques de pêche

Pas concerné car aucune évolution de la qualité de l'eau

*illustration 11. Perception de l'environnement par les pêcheurs*

### 1.4.7 Les enjeux de la participation

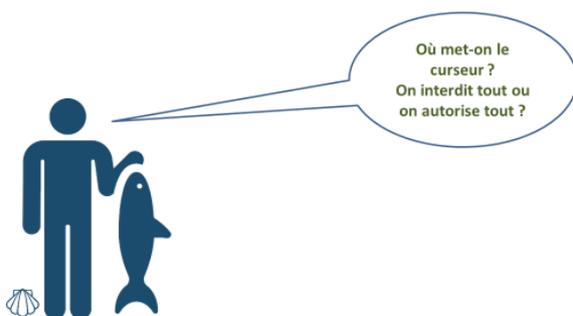
La participation des pêcheurs à la gestion environnementale soulève différents enjeux, liés à la reconnaissance des pêcheurs comme acteur légitime de cette gestion. Ces enjeux émergent à

l'écoute transversale des discours des pêcheurs et des attentes qu'ils ont pu exprimer lors des entretiens. On peut les résumer de la sorte : **défendre son existence et sa place** ; **échanger** avec les autres acteurs ; construire pour eux et pour les autres **une image positive de gestionnaire** (néanmoins prédateur) ; élaborer des **connaissances légitimes**.



*illustration 12. L'environnement, quels enjeux pour les pêcheurs ?*

#### 1.4.8 Où mettre le curseur ?



### *illustration 13. Savoir où positionner le curseur de la gestion*

Pour les pêcheurs, l'enjeu est clair et simple à formuler, celui **de pouvoir conserver leur activité**. Ils expriment leurs craintes quant à une interdiction de leur pratique, à une limitation des zones de pêche. Interdire les usages et protéger les milieux ou concilier activités et protection ?

Une partie des acteurs, notamment les pêcheurs, craint une gestion des sites Natura 2000 les excluant de ces zones. À terme, les zones Natura 2000 seront-elles « *mises sous cloche* », se demandent-ils ? Le milieu marin va-t-il devenir un « *bel et grand aquarium* », où les pêcheurs n'auront plus leur raison d'être ? Dans cette perspective, la prise en compte de l'environnement est vue comme des contraintes et des réglementations supplémentaires

Effectivement, dans l'histoire de la protection de l'environnement, préserver des milieux naturels signifiait l'interdiction des activités humaines dans le site en question. C'est pour ces raisons qu'ont été créées réserves naturelles et parcs nationaux. Les manières d'envisager cette préservation ont cependant évolué. Dans les dynamiques liées aux aires marines protégées, la préservation de l'environnement est envisagée dans une perspective de développement durable, prenant en compte à la fois les dimensions économiques, environnementales et sociales. Cette conciliation des usages et de la préservation des milieux marins passe notamment par la mise en place de la **gestion intégrée des zones côtières**. « La gestion intégrée des zones côtières est un processus qui a pour objectif de réunir autour d'un même projet de développement durable des acteurs aux intérêts souvent divergents »<sup>14</sup>. Il s'agit de « tenir compte dans une approche globale, des différents usages des espaces marins et côtiers, à la fois fragiles et convoités »<sup>15</sup>.

---

#### *Perceptions d'acteurs*

*Zones « mises sous cloche », milieu marin devenant un « bel et grand aquarium » ... la prise en compte de l'environnement est perçue comme signifiant des contraintes supplémentaires, voire un risque d'exclusion de l'activité de pêche.*

---

Les pêcheurs expriment certaines craintes, de la part d'organismes comme l'Agence des aires marines protégées, ou bien certains scientifiques, qu'ils mettent plutôt le curseur du côté de la préservation et de l'interdiction de la pêche. Bien que les acteurs de l'AAMP attachent une grande importance envers la préservation des fonds marins, c'est aussi une approche en termes de développement durable qu'ils préconisent, qui prend en compte les usages, mais ils ne parviennent pas totalement à convaincre les pêcheurs. On a pu constater **un manque de confiance** entre certains acteurs, notamment les pêcheurs, les scientifiques, l'AAMP. Dans cette opposition, ou incompréhension de points de vue, le représentant de la DREAL définit son rôle à travers les notions de **médiations et d'échanges**.

---

<sup>14</sup> <http://www.developpement-durable.gouv.fr/La-gestion-integree-des-zones.html>

<sup>15</sup> Idem

### 1.4.9 S'ouvrir au monde

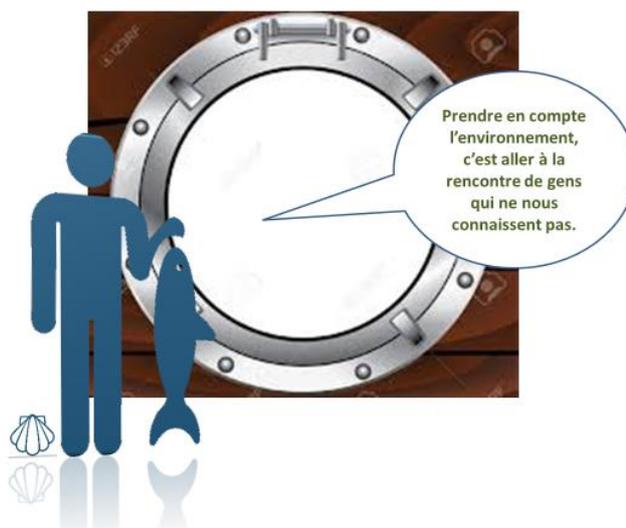
L'un des effets de la prise en compte de l'environnement, qui nécessite une approche transversale, est de mettre autour de la table des acteurs locaux qui autrement ne se fréquenteraient peut-être pas. Cela nécessite pour les pêcheurs d'établir de nouveaux liens, ou de renforcer ceux existants. Cela nécessite pour les pêcheurs d'aller à la rencontre des autres acteurs, afin de dire eux-mêmes qui ils sont et ce qu'ils font.

*” Il y a des aires marines qui se créent, gérées par des communautés de communes, qui viennent voir comment on travaille. Le lien commun entre tout ça, c'est l'environnement. ».*  
(technicien du CRPMEM 22)

La gestion intégrée des milieux marins induit la rencontre d'acteurs sociaux qui viennent de **mondes sociaux très différents**, et qui doivent néanmoins prendre des décisions collectives. Cependant, cette **rencontre entre les acteurs concernés** n'est pas toujours évidente. Les uns sont préoccupés par la préservation de la biodiversité, les autres par la valeur économique de la production, ou bien par la préservation d'un paysage etc. Chacun de ces mondes est aussi régi par des règles, des codes sociaux, des modes de fonctionnement. Ces modes de fonctionnement spécifiques à chaque univers social facilitent ou au contraire entravent la collaboration pour la gestion.

Cette participation à la gestion des milieux a pour conséquence d'ouvrir le monde de la pêche aux autres « mondes » qui utilisent le même espace marin, ce qui jusqu'à présent n'était pas forcément le cas. Dominique, technicien au CDPMEM décrit cette nécessité d'ouverture aux autres acteurs liée à la question environnementale. *« au comité, on fonctionnait en vase clos (avec les pêcheurs). Ça nous allait bien. Il y a eu des évolutions, environnementales, réglementaires, alimentaires. On a des comptes à rendre à des gens qui ne nous connaissent pas. ».*

Se mettre en lien avec ces autres acteurs s'avérait d'autant plus nécessaire pour Dominique, que **les pêcheurs ne souhaitent pas laisser les autres parler à leur place**, définir ce qu'ils sont. *« On parle d'eux partout, mais ce sont des gens qui ne les connaissent pas. Comment les pêcheurs s'y retrouvent là-dedans ? Et en plus on les juge. Les scientifiques parlent de la pêche mais ils ne les connaissent pas non plus. »* Les pêcheurs souhaitent maîtriser une partie des éléments qui définissent leur identité.



*illustration 14. Prendre en compte l'environnement, c'est entretenir des relations sociales*

Si ce technicien du comité des pêches constate la nécessité pour les pêcheurs de « s'ouvrir au monde », de leur côté, plusieurs pêcheurs ont invité les acteurs de la gestion à venir les voir et discuter avec eux. « **Mais qu'ils viennent sur le bateau** » ; « *on ne les voit jamais, ces gens de Natura 2000...* » a-t-on pu entendre lors de l'enquête.

#### 1.4.10 Construire une identité positive de gestionnaire



*illustration 15. Comment les pêcheurs se perçoivent-ils ?  
Comment les autres acteurs les perçoivent-ils ?*

Face à cette impression de ne pas être entendus, les pêcheurs disent souffrir d'une image négative qu'ils auraient, celles de prédateurs, mettant les fonds à « *feu et à sang* ». Pourtant, ils disent avoir fait la preuve de la capacité de gestionnaire des stocks. Qu'en est-il pour l'environnement ? Peuvent-ils aussi en être gestionnaire, et construire une identité positive de gestionnaire, à la fois pour eux et pour les autres ?

#### 1.4.11 Produire de la connaissance, se l'approprier

Les connaissances sont une dimension importante dans la gouvernance et les décisions qui sont prises. Les pêcheurs expriment le souhait de pouvoir discuter les connaissances délivrées par les scientifiques. Produire eux-mêmes des connaissances scientifiques est un enjeu fort pour eux.

Dans les reconfigurations en cours sont en jeu les connaissances utilisées pour la gestion, mais aussi les acteurs par qui ces connaissances sont produites. Celles-ci sont généralement produites par les acteurs de la connaissance, dans les organismes scientifiques. « *La parole scientifique* », comme la désigne un technicien, est selon lui très importante dans les prises de décision concernant la gestion. Il est très difficile de la mettre en cause selon lui. Face aux arguments scientifiques, ceux des pêcheurs ont peu de poids. Cette parole endosse une dimension quasi sacrée : « *il y a des diagnostics faux, une remise en cause de la parole sacrée. Aujourd'hui, dans les prises de décision sur la pêche, la parole scientifique est obligatoire. Cela est très difficile de la remettre en cause. Donc on n'est pas reconnu pour la connaissance du milieu* ».

**Mais les pêcheurs peuvent aussi être partie prenante de la production de cette connaissance.** Cela peut se faire de différentes manières :

- en produisant et récoltant des données pour les scientifiques,
- en mettant en place eux-mêmes des protocoles scientifiques et en produisant les connaissances,
- en utilisant les connaissances empiriques qu'ils possèdent sur la question.

Il est important pour les pêcheurs **de faire la preuve de leur capacité à produire des connaissances légitimes**, par la participation à des programmes de protection ou d'acquisition des connaissances, voire à leur pilotage comme dans le cadre de DECIDER. Ils ont déjà participé à des études portant sur des espèces halieutiques. Au cours des dernières décennies, ils se sont impliqués dans la gestion des stocks halieutiques, comme les langoustines. De plus en plus, ils mettent en place des mesures collectives pour préserver la ressource. Leur participation au projet Raiebeca ou bien encore de marquage des langoustes sont des exemples où les pêcheurs sont partie prenante des mesures à mettre en place.

Produire des connaissances légitimes, et légitimées, issues à la fois de **méthodes scientifiques** et des **savoirs pragmatiques des pêcheurs**, fait partie de leurs revendications, et des enjeux en lien avec la définition de leur identité des pêcheurs.

**Les pêcheurs ne sont pas toujours d'accord avec ce que disent les scientifiques. Ils revendiquent le droit à produire des connaissances légitimes et légitimées issues des méthodes scientifiques et de leurs savoirs pragmatiques.**

La question des connaissances qu'ils sont amenés à produire est importante dans leur construction identitaire.

## De l'approche scientifique

- Une méthodologie spécifique
- Extraire quelques variables de la complexité
- Des approches généralisables
- L'usage de la modalisation

## Aux savoirs profanes

- Des connaissances qui conditionnent l'accès aux ressources
- Une approche systémique
- La « capacité à voir »
- Des savoirs incorporés (tous ne sont pas objet de discours)
- Un ancrage local garant d'une bonne connaissance des lieux
- Un rapport au temps plus long

*illustration 16. Deux types de connaissances, non pas opposées mais complémentaires*

---

*S'emparer de la question environnementale signifie pour les pêcheurs d'aller à la rencontre des autres acteurs concernés par la gestion, apprendre à interagir avec d'autres mondes et à se représenter soi-même, produire et discuter les connaissances.*

---

## Pour résumer...

Les différents éléments recensés dans cette présentation rapide et ciblée du contexte entrent aussi en jeu dans la dynamique du programme DECIDER. Il sera nécessaire de comprendre qui sont les acteurs impliqués, et les modalités selon lesquelles ils entrent en relation. Les connaissances, la manière dont elles sont produites et utilisées constituent aussi un élément important de la démarche à analyser. Enfin, apparaît un autre élément, indispensable à prendre en compte, c'est le sens qu'ils donnent à leurs actions. Qu'est-ce que peut motiver les pêcheurs à s'investir, à participer à un programme comme DECIDER. **Quel sens donnent-ils à ce type d'action ?** Qu'est-ce qui se joue à leur niveau, en termes d'identité et de positionnement parmi les autres acteurs ? Cela renvoie d'une part aux relations qu'ils entretiennent entre eux, d'autre part aux relations qu'ils entretiennent avec les autres catégories d'acteurs.

Il sera nécessaire d'accorder de l'attention à la manière dont ils abordent la question de l'environnement, et le sens qu'ils lui donnent, par rapport à leurs pratiques, l'implication qu'ils estiment nécessaires de leur part. **En quoi les pêcheurs se sentent-ils, à leur niveau, partie prenante de la gestion des milieux marins ?**

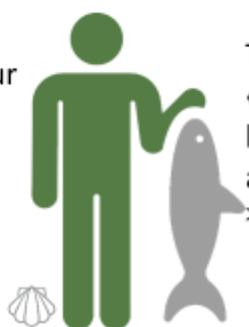
Cela nécessite aussi de poser la question des **relations qu'ils entretiennent avec les instances chargées de les représenter**. De quelle manière circulent les idées, les informations ? Ce sera un point important à étudier dans le cadre de DECIDER.

Les propositions de gestion qui émaneront du programme constitueront probablement un élément important de l'implication des pêcheurs dans la gestion de Natura 2000, et d'un choix partagé quant aux éventuelles mesures à prendre, pouvant potentiellement avoir un impact sur la pêche.

**Aller à la rencontre** des autres acteurs .  
Travailler sur **leur identité** (Prédateurs ?  
Gestionnaires ? ...)

Faire la preuve de leur **capacité de gestionnaire**

- de la ressource,
- des milieux naturels



Travailler sur la notion de « gestion des milieux marins » et le sens donné par les différents acteurs

- > Intégrer le point de vue des pêcheurs dans la définition de la gestion environnementale

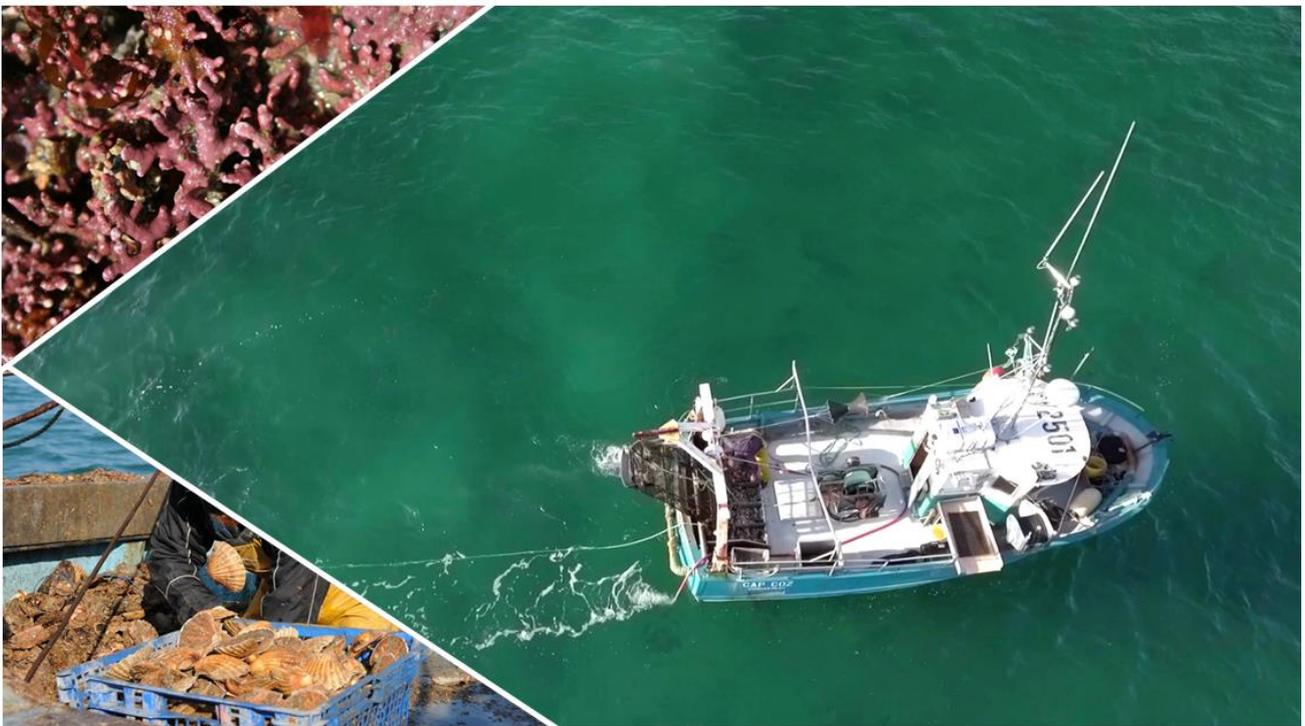
Être reconnu dans la capacité à produire **des connaissances fiables**

- > issues de méthodes scientifiques et de leurs savoirs pragmatiques

*illustration 17. Les enjeux pour les pêcheurs dans leur rôle lié à la gestion environnementale*

# PARTIE 2 : PERCEPTION DES PÊCHEURS

*DECIDER, interactions Dragues/maërl*



# 1.DECIDER, focus sur quelques éléments clés

Maintenant que nous avons présenté quelques éléments de contexte qui sont pertinents à prendre en compte pour le programme DECIDER, nous allons maintenant effectuer un focus sur quelques éléments clés de la dynamique mise en place et des changements que cela engage.

Le point de départ des échanges est le point de vue porté par les biologistes, relayé aux gestionnaires, sur les bancs de maërl et leur état. À partir de ce regard spécifique, celui de la connaissance scientifique, biologique des fonds marins, les activités humaines sont envisagées à travers leurs impacts avérés ou supposés sur les éléments biologiques identifiés. Pour les pêcheurs est présent de manière très forte le souhait de ne pas laisser les décisions de gestion du milieu marin aux seuls gestionnaires, sur la base de connaissances scientifiques produites. Ils souhaitent participer aux discussions, mais aussi aux phases de production de connaissances. Cette manière de procéder, peu coutumière, soulève différentes questions, et met à jour des problématiques qu'il est nécessaire de prendre en compte pour avancer dans la démarche. Leur point de vue porté sur les fonds marins est différent de ceux des scientifiques et des gestionnaires. Cela ne signifie pas qu'ils opposent leur « savoir » à ceux des scientifiques, auxquels ils accordent de l'importance, mais qu'ils souhaitent intégrer d'autres facteurs dans la discussion.

## 1.1 Un enjeu de gestion des bancs de maërl

Dès 2006, la DREAL a travaillé sur des habitats spécifiques, dont le maërl, les herbiers de zostères, les fucales intertidales, les champs de laminaires.

Herbiers de zostères



Fucales intertidales



Bancs de maërl



Champs de laminaires

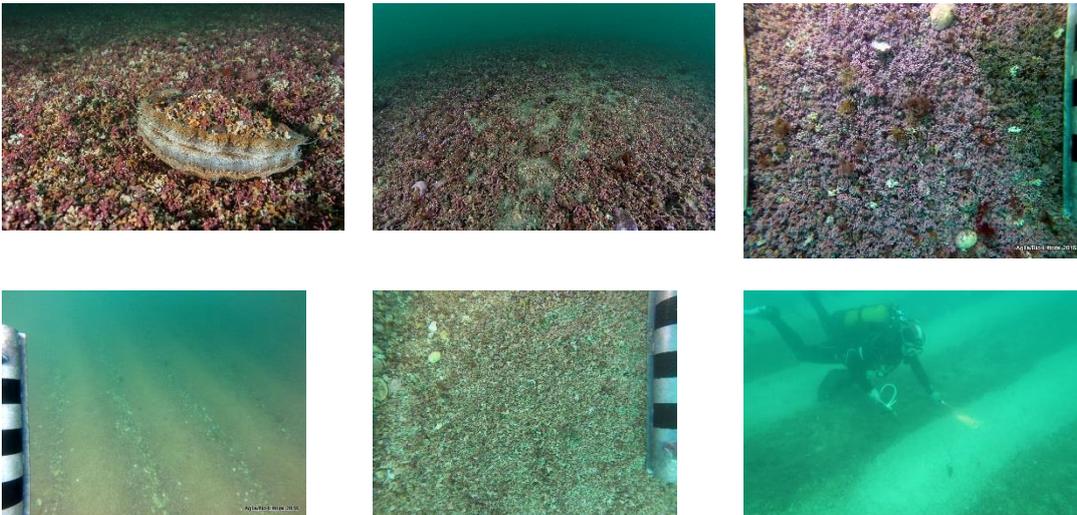


*illustration 18. Des habitats marins d'intérêt communautaire en Bretagne*

**Les bancs de maërl s'étendent sur toute la côte atlantique**, de la côte mauritanienne au nord de la Norvège. C'est en Bretagne qu'on trouverait les bancs les plus importants d'Europe. Les bancs de maërl font partie des habitats marins importants au niveau de la Région Bretagne.

Jacques Grall en est l'un des principaux spécialistes. Il décrit ainsi le maërl dans l'un de ses écrits : « Le terme de maërl désigne des **accumulations d'algues calcaires corallinacées vivant**

**librement sur les fonds meubles infralittoraux (...)**<sup>16</sup>. On trouve principalement deux espèces en Bretagne, *Lithothamnion corallioides* et *Phymatholithon calcareum*. »



*illustration 19. Différents types de maërl*

Leur accumulation forme des bancs plus ou moins épais selon les courants. Les brins des algues forment une structure à trois dimensions, où différents organismes peuvent venir s’abriter. Cette algue croît très lentement, de quelques millimètres par an.

« *C’est un habitat extrêmement complexe qui permet à des espèces de s’y abriter. Elles ont accès à de l’eau, de la nourriture et elles sont protégées des prédateurs. C’est un lieu privilégié pour le recrutement* », nous explique J Grall. Il définit cet habitat comme étant le plus riche en espèces identifiées. Il constitue donc **un réservoir de biodiversité**, et il joue un rôle important pour les écosystèmes côtiers. Ses caractéristiques en font **un habitat fragile**, à faible résilience : 10 années sont nécessaires pour que l’algue pousse de 1 cm. Le maërl présent dans la rade de Brest serait âgé de 6 000 ou 7 000 ans.

« *On sait que c’est un habitat très sensible. Il a une structure par définition fragile. Les taux de résilience sont très faibles* ». (AAMP)

Selon les gestionnaires de l’AAMP, la Bretagne a un rôle important à jouer pour la préservation de trois types d’habitats marins d’intérêt européen : les herbiers de zostères, les bancs d’hermelles, les bancs de maërl, et les bancs de laminaires. Le maërl présent en Bretagne représente donc un enjeu important, à l’échelle européenne. « *Le maërl, il n’y en a pas partout. Il y a une responsabilité forte de la Bretagne* », nous explique ce gestionnaire de l’AAMP. Cette responsabilité induit selon eux une attention particulière à leur préservation, quitte à devoir prendre des mesures importantes.

Il est nécessaire pour eux d’identifier les menaces : l’extraction, dorénavant interdite, la drague, l’ancrage dans une moindre mesure : « *tout ce qui génère des abrasions, le remue* ». La **qualité de l’eau** est aussi jugée importante. Des espèces pêchées, et recherchées, comme les praires,

<sup>16</sup> <https://www-iuem.univ-brest.fr/observatoire/observation-cotiere/faune-flore/maerl/en-savoir-plus/Lemaerlpourensavoirplus.pdf>

les palourdes, les coquilles Saint Jacques, ou encore les oursins, sont draguées dans certains bancs de maërl. Pour un expert comme J. Grall, cela génère un impact sur leur état.

**L'extraction de maërl** était pratiquée dans le Finistère, les Glénan et sur différents bancs dans les Côtes d'Armor. Cette extraction<sup>17</sup>, ayant atteint plus de 600 000 tonnes par an, générait des impacts très importants sur les bancs de maërl. L'interdiction de cette activité était prioritaire pour la DREAL depuis le début des années 2000, les impacts produits par la pêche étant considérés à cette époque comme mineurs par rapport à l'extraction. Son interdiction, entrée en vigueur en 2013, il est désormais temps pour la DREAL de travailler sur les incidences de la pêche à la drague dans les bancs de maërl. C'est l'objectif du programme DECIDER.

---

*Les bancs de maërl sont des habitats Natura 2000, à préserver en tant que tel. Ils sont considérés comme des habitats fragiles, à préserver des impacts humains.*

---

## 1.2 La genèse du PROJET DECIDER

L'interaction des engins avec les fonds marins fait partie intégrante des problématiques environnementales actuelles, que ce soit dans le cadre de la Directive cadre Stratégie pour le milieu marin (DCSMM) ou de la mise en place des aires marines protégées.

En Bretagne, les réflexions ont été initiées par l'AAMP et la DREAL. La DREAL Bretagne a porté une initiative, la mise en place d'un groupe de réflexion sur les interactions entre les dragues et le maërl, mais, bien qu'acté, ce groupe n'a jamais fonctionné. L'AAMP est entrée dans la discussion dans le cadre du DOCOB de la rade de Brest, où des propositions de zones de cantonnement ont été faites.

Mais le projet DECIDER, selon différents interlocuteurs, prend ses racines dans une réunion Natura 2000 en rade de Brest. Le contexte entre les acteurs concernés s'est durci avec la présentation du rapport de J Grall sur les bancs de maërl et la proposition de moratoire émise. « *On s'est pris ça comme une gifle* », me raconte un pêcheur. Ceux qui étaient présents à cette réunion n'ont pas apprécié cette proposition. Elle a été d'autant plus mal reçue par les pêcheurs qu'ils disent ne jamais avoir rencontré J.Grall auparavant pour discuter de cette proposition. « *Ils ne s'étaient jamais rencontrés. Ils vivent sur le même territoire et ils se regardent en chien de faïence* ». C'était selon les pêcheurs de la rade de Brest, faire bien peu de cas de leur activité. Cela a amené les pêcheurs à prendre conscience qu'ils allaient devoir prendre des initiatives pour faire reconnaître leur propre point de vue. Des propos jugés violents échangés lors de cette réunion ont durablement marqué les esprits. Pour le chargé de

---

<sup>17</sup> Source, rapport Aglia, « Synthèse des connaissances sur le maërl », janvier 2016.

mission de la DREAL, cela montrait un manque de médiation entre les acteurs concernés, AAMP, administration, expert, pêcheurs.

Cette réunion, dont aucun des participants rencontrés n'a pu nous donner la date exacte, est importante dans la mesure où selon les acteurs locaux elle marque le début d'un processus pour mettre en place une gestion intégrée des espaces marins Natura 2000, et particulièrement les bancs de maërl.

En 2011, l'Agence des Aires Marines Protégées a sollicité le CRPMEM Bretagne sur un projet « LIFE + Nature » portant, entre autres, sur la mise en œuvre des objectifs de conservation sur les bancs de maërl, identifiés comme étant des habitats d'intérêt communautaire. La commission environnement du CRPMEM de Bretagne a émis un avis défavorable sur ce projet mais a reconnu l'importance de lancer un programme piloté par les professionnels sur les interactions dragues-maërl. Les comités des pêches avaient refusé de participer au Life +, inscrit dans la continuité de MAIA, pour différentes raisons. D'une part, les délais impartis étaient trop courts. D'autre part, les comités n'avaient pas été intégrés à la phase de montage, ce qu'ils regrettaient. En outre, le Life + impose 25% de mesures de conservation, ce que n'approuvaient pas les représentants des pêcheurs (on peut supposer qu'ils n'étaient pas favorables à prendre d'emblée 25% de mesures de conservations). L'Agria et le CNPMEM, en tant que partenaires du projet MAIA, n'avaient pas du tout été sollicités pour participer au Life+.

Au final, les **pêcheurs ont décidé de porter eux-mêmes leur propre projet**. Fin 2012, le CRPMEM Bretagne a sollicité l'AGLIA pour l'impliquer comme porteur de projet. La zone de compétence de l'AGLIA s'étendant sur la façade Atlantique/Manche Ouest, il a été convenu, lors d'une réunion entre les deux organismes en janvier 2013, de pouvoir ouvrir le projet aux interactions engins-habitats d'une façon générale pour que d'autres régions puissent se saisir de cette problématique.

Pour Dominique, technicien du comité des pêches du Finistère, le projet DECIDER permet ainsi de présenter plus que des mots face aux argumentaires émis par les scientifiques. « *Il fallait qu'on puisse vérifier les impacts. Les gars fonctionnent avec du bon sens. Leur dire « à dire d'experts, on pense que... » ne leur convient pas. Il faut que les éléments puissent être discutés* ». Tel que présenté par ce technicien du comité des pêches du Finistère, le projet fournit une opportunité pour les pêcheurs de « *discuter des mesures de gestion avec des arguments scientifiquement étayés* ».

Cette mythique réunion de la rade de Brest permet de mettre en lumière différentes problématiques liées à la gestion des sites Natura 2000, auxquelles le programme DECIDER contribue. On y retrouve bien entendu les **enjeux** exprimés de manière générale dans le précédent chapitre : un enjeu de **pérennisation de l'activité de pêche**, un enjeu de **production de connaissances**, un enjeu de **participation des professionnels à la gestion de l'environnement** (enjeu de gouvernance, participation aux prises de décision).

Les échanges dans le cadre du projet DECIDER interpellent sur différents points :

- Comment croiser les points de vue, ceux ancrés dans le local et ses particularités et ceux envisagés de manière globale, à l'échelle nationale ou européenne ?
- La nécessité de préciser les éléments qui permettent aux pêcheurs de construire leur légitimité.

- L'intérêt d'identifier les facteurs pour « enrôler » les pêcheurs, leur donner envie d'être partie prenante de la gestion du milieu marin.

### 1.2.1 Du global au local, et du local vers le global

La question des échelles est un élément important de la compréhension des enjeux respectifs des différents acteurs. Selon l'échelle à partir de laquelle les choses sont envisagées, global ou local, les perceptions des acteurs sociaux peuvent être différentes.

Une approche globale est préconisée par les acteurs gestionnaires, notamment à travers la mise en place de la méthodologie d'analyse de risque. Cependant, pour les pêcheurs, elle ne prend pas en compte les spécificités locales. Ils ne sont **pas d'accord avec une approche globale**, qui ne fait pas de distinction entre les différents sites, les différents types de pêche et les différents types de dragues.

L'un des objectifs du programme DECIDER est de pouvoir **prendre en compte ces variations** dans les décisions de gestion prises. Cela implique aussi que les propositions sont discutées avec les acteurs locaux.

Les enjeux ne sont pas les mêmes selon d'où on les appréhende. Les acteurs de l'AAMP ont plutôt une vision globale de la question. Ils insistent sur la nécessité de disposer d'une méthodologie globale. Les bancs de maërl sont appréhendés pour leur importance au niveau européen, et au niveau de la Bretagne d'une manière générale. La manière dont ils soient appréhendés s'inscrit dans une connaissance scientifique, à visée générale.

Au niveau local, ces bancs sont appréhendés comme des fonds marins parmi d'autres, qui ne revêtent pas forcément une importance spécifique pour les pêcheurs. Le sens qu'ils donnent à ces zones diffère d'un site à l'autre, selon l'histoire locale.

**Mettre en perspective le global et le local**, c'est aussi questionner le sens que les uns et les autres accordent aux catégories constituées. Pour les gestionnaires et les scientifiques, la notion de bancs de maërl recouvre une catégorie de milieux spécifiques, qui a un sens pour eux. Mais est-ce le cas pour les pêcheurs ? Appréhendent-ils les fonds marins à travers ce type de catégorisation ? De même, si la notion de « biodiversité » est valorisée dans les points de vue scientifiques et gestionnaires, c'est à travers d'autres notions que les pêcheurs qualifient les mêmes espaces.

---

*Les gestionnaires, scientifiques, pêcheurs, ont des points de vue différents sur les bancs de maërl et les modalités de leur gestion. L'objectif du programme DECIDER est d'intégrer le point de vue des pêcheurs dans les dynamiques de prise de décisions.*

---

### 1.2.2 Comment se faire entendre ? Construire sa légitimité

Il y a un enjeu fort pour les pêcheurs de pouvoir pérenniser leur activité de pêche, ce qui pour une partie d'entre eux n'est pas forcément acquis. Dans le cadre de DECIDER, ils ont fait le choix de construire un programme de production de connaissances sur la base duquel des

solutions alternatives à l'interdiction de la pêche à la drague dans les bancs de maërl seront discutées. Cela fait partie des attentes de ce représentant du CRPME. Il regarde d'un œil favorable progresser le programme. Il est confiant dans le fait de trouver des compromis acceptables par tous. Sinon, comment expliquer aux pêcheurs qu'une partie de leur activité sera interdite ? « [DECIDER] *C'est bien parti pour tirer quelque chose de concret. Ma crainte était de leur expliquer que leur vie était en pointillé. J'ai la conviction que ça va aboutir à un consensus. Ce qu'on fait est cohérent* ».

Bien sûr, la construction de cette légitimité passe par la production de connaissances robustes, mais aussi probablement par certaines formes d'engagement relationnel entre les acteurs.

### 1.2.2.1 Produire des connaissances légitimes

Les bancs de maërl font partie des écosystèmes marins les plus méconnus<sup>18</sup>. La connaissance scientifique relative à leur composition spécifique reste lacunaire<sup>19</sup>. Les données sur la localisation des bancs de maërl en Bretagne ont débuté dans les années 1960, mais elles restent incomplètes. Par exemple, les résultats issus du programme CARTHAM ne permettent pas de dresser une image fiable de la répartition des bancs de maërl sur les sites Natura 2000 bretons. Ces cartes ne sont guère satisfaisantes comme support à la définition de mesures de gestion, car trop imprécises en ce qui concerne le maërl.

*« Le problème, c'est que les cartes de maërl datent des années 1960 et ne sont pas forcément remises à jour depuis. Quel type de carte utilise-t-on ? Les cartes sont très souvent fausses, dans un DOCOB, on prend les données qu'on a. » (technicien)*

L'un des objectifs de DECIDER est d'actualiser les cartes de certains bancs de maërl dans les sites investigués, sur la base desquelles seront discutées les mesures de gestion.

Il est plutôt rare que des pêcheurs s'organisent pour produire ce type de données de connaissance scientifique pour la gestion des milieux marins. Pour cela, les pêcheurs se sont entourés d'une équipe d'ingénieurs et de techniciens, pour l'accompagnement technique. Pour que ce programme puisse être légitimé aux yeux des administrations et des instances de gestion, il était cependant nécessaire qu'il soit validé, dans sa méthodologie par des chercheurs, ce qui est le cas. C'est d'ailleurs J.Grall, avec qui les pêcheurs étaient en opposition dans la rade de Brest, « la caution scientifique » du programme.

Cette production de connaissance repose en partie sur le **souhait d'appréhender la pêche à la drague dans les bancs de maërl à travers la diversité des pratiques et des situations**. Une connaissance fine devra être propice à des prises de décision au cas par cas, selon les caractéristiques des sites. En effet, les bancs de maërl ne sont pas similaires d'un site à l'autre, les dragues utilisées non plus. Les pêcheurs insistent sur cette dimension. Il est important, pour ce technicien, à partir de l'étude DECIDER, de pouvoir disposer d'arguments techniques, et aussi d'avoir une bonne connaissance des différents types de dragues existant afin d'« être en capacité de proposer des mesures ».

---

<sup>18</sup> In <https://www-ieuem.univ-brest.fr/observatoire/observation-cotiere/faune-flore/maerl/en-savoir-plus/Lemaerlpourensavoirplus.pdf>

<sup>19</sup> (DECIDER, synthèse des connaissances sur le maërl)

Cet enjeu de production de connaissances est décrit par ce technicien comme la nécessité de devoir répondre aux arguments des scientifiques avec des arguments tout aussi légitimes, dans une interaction plutôt vécue sur un mode conflictuel, suite au rapport scientifique préconisant un moratoire de la pêche dans les bancs de maërl : « *on savait qu'on allait être contraints de prendre des mesures. La balle était du côté des scientifiques. Ils avaient les argumentaires. Côté pêcheurs, ils n'avaient que les mots. Il fallait qu'on puisse vérifier les impacts* ».

### 1.2.2.2 Un enjeu relationnel entre les acteurs impliqués

Mais se faire entendre et faire reconnaître sa parole ne passe pas seulement par la production de connaissances. Cela nécessite aussi l'engagement dans des modes relationnels avec les autres acteurs concernés.

Pour la conduite du projet, un schéma de gouvernance a été élaboré à travers la constitution du comité de pilotage, auquel participent la DREAL, l'AAMP, les scientifiques.

## Partenaires et outils de gouvernance

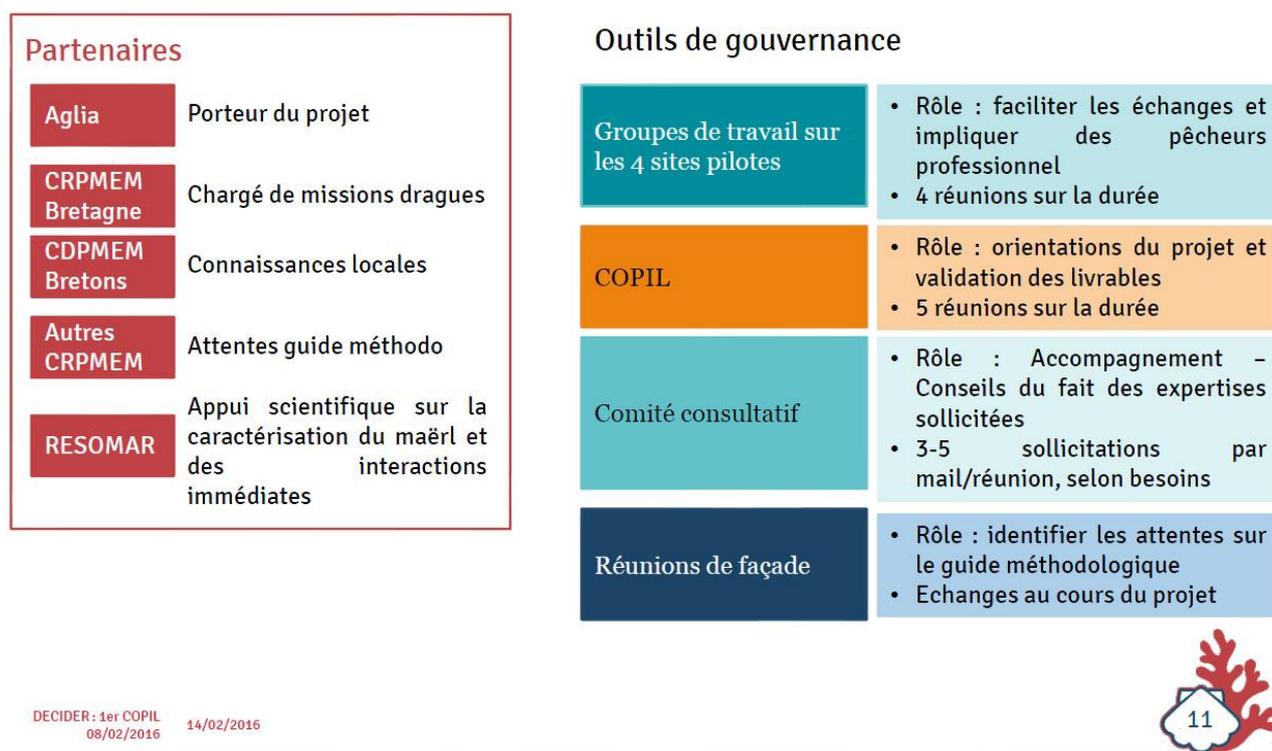


illustration 20. Outils de gouvernance du projet DECIDER

Les différents acteurs qui participent au programme DECIDER tendent vers les mêmes objectifs, mais selon leur position, leur rôle, leur vision des choses, ils envisagent d'une manière différente les enjeux liés au programme DECIDER.

Les acteurs de l'Etat et de l'AAMP mettent aussi en avant la dimension de développement durable et de travail en concertation avec les professionnels.

Dans ce programme s'exprime un enjeu pour développer des modes de relation innovants entre les parties prenantes, où l'implication des pêcheurs serait plus prise en compte.

---

*Le programme DECIDER est porteur d'un enjeu très important pour les pêcheurs : faire reconnaître leur légitimité pour participer à la gestion du milieu marin.*

*Cela nécessiter de redéfinir les relations entre les différentes catégories d'acteurs impliquées.*

---

### 1.2.3 Construire la confiance, un travail de fond

Au départ de la démarche, les relations entre certains acteurs, notamment l'AAMP et les pêcheurs, étaient tendues, de même qu'entre les pêcheurs de la rade de Brest et Jacques Grall. Ces relations conflictuelles sont dues aux propositions réalisées d'une part par J. Grall dans la rade de Brest pour protéger les bancs de maërl, d'autre part d'une posture de la part de l'AAMP jugée protectionniste par les pêcheurs. **Les pêcheurs sont méfiants** vis-à-vis de la position de l'AAMP quant à certains objectifs opérationnels comme « *la suppression de l'abrasion sur le maërl* », notamment sur le site de Groix. Selon les pêcheurs, mais aussi d'autres acteurs présents lors des échanges en réunion, « *la confiance n'est pas là à 100%* ».

Les propositions de l'AAMP sont pour partie issues des travaux scientifiques. Au départ, Jacques Grall était plutôt dans une posture perçue par les pêcheurs comme étant protectionniste, dans la mesure où il proposait un moratoire de la pêche dans les bancs de maërl de manière générale. Cependant, la crise que cette proposition a engendrée et les positionnements que cela a générés de la part des pêcheurs notamment ont amené ce chercheur à envisager les interactions entre les engins et le maërl d'une façon plus nuancée, et à assouplir son point de vue.

Entre ces acteurs, la DREAL se positionne comme médiatrice, et est plutôt ouverte à trouver des solutions de compromis. Elle entretient de bonnes relations avec les pêcheurs et elle est notamment appréciée pour la posture médiatrice qu'elle endosse.

**Le dialogue** fait probablement partie des ingrédients nécessaires à la **construction de la confiance**. Cet élément a plusieurs fois été mentionné par les pêcheurs rencontrés : il sera nécessaire de se mettre à un moment donné autour de la table, affirme ce pêcheur élu, pour trouver une solution, cela passe par le dialogue, disent ces pêcheurs enquêtés sur le port. Cela fait en tout cas partie des attentes fortes des pêcheurs, malgré le scepticisme de certains quant à une prise en compte de leur point de vue.

Le rencontre est aussi un élément nécessaire à la construction de cette confiance.

### ***Rapprocher les acteurs. Le cas de la relation aux scientifiques***

L'un des intérêts du projet, exprimé par Isabelle, technicienne au comité des pêches départemental lors du comité de pilotage de juin 2016, est que ce projet permette aux scientifiques de rencontrer les pêcheurs. Elle précise d'ailleurs que les pêcheurs et les scientifiques ont l'habitude d'échanger depuis longtemps. Pourtant, cette collaboration n'existait pas, concernant les bancs de maërl, comme on a pu le voir à travers l'historique de la rade de Brest. Dans le cadre de DECIDER, c'était donc quelque chose à construire.

Le monde des pêcheurs et le monde des scientifiques sont deux mondes sociaux différents ayant peu d'occasion de se rencontrer. Mais la participation des pêcheurs à des programmes de recherche fournit ces occasions de rencontre. Une partie des pêcheurs est en contact avec des scientifiques, pour qui ils peuvent être amenés à collecter des données. Quant aux représentants des pêcheurs, ils croisent les scientifiques dans les réunions des comités de pilotage.

Plusieurs pêcheurs décrivent la **relation avec les scientifiques** qu'ils ont pu avoir, relation à laquelle ils accordent une grande importance, sans pour autant occulter les désaccords de points de vue entre eux. Malgré tout, l'échange de connaissances avec les scientifiques est quelque chose de recherché par une partie des pêcheurs.

*« J'ai appris, à force de m'engueuler avec les scientifiques »,* nous explique ce pêcheur représentant (Finistère).

Pour les pêcheurs qui ont eu l'occasion de rencontrer et de travailler avec des chercheurs, ce sont généralement des souvenirs importants et positifs :

*« Depuis que je suis gamin, j'ai connu des super scientifiques, qui sont venus avec nous en mer. Il y en a d'autres avec qui on a du mal, les scientifiques un peu bureaucrates ».*

La prise de distance de la part de la communauté scientifique est d'ailleurs vécue par ce pêcheur d'une manière négative : *« Ifremer ne veut plus travailler avec nous, il n'a plus les budgets. On a tendance à être délaissés par ce monde-là. Nous on est comme les chiens sur le bateau, on est le dernier maillon. Avant, c'était plus humain. Aujourd'hui, on a tendance à être un peu écartés, on a tendance à moins coopérer ».*

C'est aussi ce qui ressort du programme ImpecMam20. C'est un projet pluridisciplinaire de production de connaissance sur les interactions pêche-mammifères marins, avec un objectif de sensibilisation des pêcheurs, pour gérer les interactions au mieux. L'enquête a favorisé la rencontre entre scientifiques et pêcheurs, ce que ces derniers disent avoir particulièrement apprécié.

L'épisode de la rade de Brest montre à quel point la **méconnaissance des acteurs n'est pas favorable à un climat d'entente entre les acteurs**. L'absence de rencontre entre pêcheurs et scientifiques dans la rade de Brest a été l'un des éléments déclencheurs du conflit. Les pêcheurs n'ont pas accepté qu'un scientifique émette des préconisations envers la drague sans

---

<sup>20</sup> Ce projet porte sur l'étude des interactions entre la pêche et les mammifères marins.

avoir auparavant échangé avec eux. Écoutons ce qu'en dit ce représentant : Decider ? « *Il y a un an, j'aurais dit que c'était vraiment nul, parce que c'était M. Grall qui s'occupait de notre cas. On s'est vus il y a un an, il me disait qu'il s'occupait de la rade de Brest, qu'il la connaissait comme sa poche. Mais je ne l'ai jamais vu !!!* ». Decider a, selon lui, permis la rencontre : « *là, on demande rien. On a un peu gagné sa confiance et lui la nôtre. Tout le monde a un peu revu sa copie... d'une façon ou d'une autre, il faudra se mettre autour de la table* ».

Ce qui est important pour les pêcheurs, c'est justement cette **rencontre**, et ils accordent une grande importance au fait que les acteurs, gestionnaires Natura 2000 ou scientifiques, « *viennent voir* » ; « *Natura 2000, on les voit pas. Pourquoi ils ne viennent pas sur les bateaux ?* ». Depuis, fort heureusement, les choses ont évolué dans un sens positif. Le projet DECIDER est l'occasion d'un rapprochement entre le monde de la recherche et le monde de la pêche. Jacques Grall a participé à des sorties avec les pêcheurs, qui ont favorisé la rencontre et a permis de faire connaissance. Selon les témoignages recueillis, cela a permis d'apaiser les tensions « *Et à la fin de la journée, c'est Jacques Grall qui a nettoyé le pont !* ». L'état des relations s'est grandement amélioré, et les acteurs sont passés d'un état de défiance à une dynamique de construction d'une relation de confiance.

Cet exemple montre aussi l'importance des lieux de rencontre entre les acteurs. Pour les pêcheurs, venir vers eux, sur les quais et les bateaux, **s'intéresser à ce qu'ils font est à la base d'une relation de confiance avec les autres acteurs.**

---

*Pour prendre des décisions pertinentes pour les uns et les autres, il est nécessaire de dialoguer. La rencontre entre pêcheurs et scientifiques est un élément positif pour la construction des échanges.*

---

#### 1.2.4 Comment intéresser, « enrôler » les pêcheurs ?

On a vu que la confiance entre les acteurs est fragile, et qu'elle est à construire. Pour cela, les pêcheurs doivent faire la preuve de leur capacité de gestionnaires. On a vu que cela passe par la construction d'une connaissance légitime, sur la base de laquelle pourront être discutés des propositions. Cela passe aussi en partie par la **capacité à mobiliser les professionnels** et à les impliquer dans la démarche, les amener à s'approprier le sujet et à se responsabiliser. En effet, à quoi sert la phase de production de connaissances si au final les pêcheurs ne s'impliquent pas dans la démarche ? L'objectif est qu'ils définissent eux-mêmes les objectifs de gestion.

Obtenir l'accord des professionnels face aux propositions qui seront émises dans le cadre de DECIDER est un élément important de la démarche. Pour Pascal, technicienne du comité des pêches du Finistère, il est important « *d'avoir de la matière pour faire l'analyse de risque* ». Mais il est tout aussi important « *que les professionnels soient en accord avec ça, satisfaits de la démarche* ». Il est aussi nécessaire, selon elle « *d'avancer sur la conscience environnementale, que ce soit accepté, et compris. C'est une bonne chose qu'on soit force de proposition, qu'on se soit pris en main* ».

#### 1.2.4.1 Des représentants à la base

Si les représentants des pêcheurs, et les acteurs au niveau régional sont convaincus de l'intérêt de participer au programme DECIDER, qu'en est-il des pêcheurs « de la base », non représentants ? Les premiers pêcheurs rencontrés, par ailleurs investis dans des instances de gestion étaient plutôt intéressés par la démarche. Mais ils nous confirment que seuls une minorité de pêcheurs aux réunions des commissions, là où sont validées les décisions concernant la gestion des stocks.

« *Les jeunes, ils ne viennent pas en réunion, c'est ce que je reproche à mes collègues.* », se plaint Fanc'h, pêcheur dans le Morbihan. « *Dans les commissions, sur 40 bateaux, 10 viennent régulièrement.* », confirme Gabriel, lui aussi pêcheur dans le Morbihan.

Dans ce contexte, comment intéresser les pêcheurs à un programme comme DECIDER ? De quelle manière informer les pêcheurs, leur donner envie de participer ? C'est peut-être l'un des enjeux les plus importants du programme DECIDER.

On a vu qu'une partie des pêcheurs rencontrés s'appuie sur leurs représentants pour effectuer ces démarches en leur nom. Ils invoquent le fait d'un manque de temps de leur part, que ce n'est pas leur métier de participer à des réunions, et que c'est le rôle des comités de faire ce travail. Ils disent **faire confiance à leurs représentants** pour prendre en charge ces questions. C'est le cas de Loïc, qui pêche aux Glénan. « *Nous on a un relai, on a un comité départemental, il a notre jugement. C'est à eux de faire le boulot. On paie du monde pour ça, on a des réunions.* » De fait, le rôle de relais des représentants des pêcheurs à travers les comités apparaît particulièrement important.

#### 1.2.4.2 Faire circuler l'information

Jusqu'à présent, les pêcheurs impliqués ont été informés via les commissions coquillages, au cours desquels ils ont été sollicités. Ils ont accepté de participer aux ateliers, voire aux manipulations effectuées en mer. Il semble plus difficile d'avoir accès aux pêcheurs qui ne participent pas à ces commissions. Cependant, les quais et les bateaux sont des lieux où s'échange l'information. L'information circule essentiellement à travers leurs réseaux de relation. Maurice se tient au courant avec un pêcheur représentant, Comment est-il informé ? « *Beaucoup avec FG. Je l'ai souvent au téléphone. Après je ne suis pas au courant de tout.* »

Quelques pêcheurs s'informent par la presse (Le Marin) ou en consultant les sites Internet des comités des pêches.

Il semble pertinent **de s'appuyer sur les réseaux de relations des pêcheurs** et sur les moyens qu'ils utilisent de manière habituelle, comme le SMS.

Quelques questions sont intéressantes à se poser pour DECIDER

- Comment, sur quelles thématiques, les représentants élus et les techniciens échangent sur les questions environnementales ? Comment sont-elles prises en compte, abordées, discutées ?
- Quelle information sur ces questions les pêcheurs attendent-ils ?
- Comment procéder à une bonne information pour une bonne implication des pêcheurs ?
- Quel est ou devrait être le rôle des comités, pour intégrer les pêcheurs à la démarche ?



*illustration 21. Moyens d'information des pêcheurs*

### **1.2.4.3 Intégrer la gestion des stocks dans une conscience environnementale plus large, ou comment construire un monde commun**

On a vu que les pêcheurs ne distinguent pas forcément ce qui ressort de la gestion de la ressource et de celle de l'environnement. Une ressource bien gérée manifeste pour eux un environnement bien géré. C'est un élément à intégrer dans la réflexion à mener.

L'approche des gestionnaires et des scientifiques, centrés sur la préservation d'éléments biologiques, n'a pas forcément de sens pour eux, dans leurs logiques de perception du milieu marin. Des décisions de gestion ont du sens pour eux, si cela permet de soutenir ou de restaurer un stock de poissons, d'améliorer un environnement propice à une ressource abondante.

Mais le point de vue de cet acteur de l'AAMP n'est pas si éloigné du leur. Il est important selon lui d'expliquer « à quoi sert Natura 2000 », dont il rappelle les objectifs : « à quoi sert Natura 2000 ? On vise à obtenir que le milieu marin fonctionne mieux, y compris pour les ressources halieutiques ». (...) « On n'arrive pas encore à bien faire ce lien, qu'on va tous dans le même sens, avoir un écosystème productif ». Mais un travail de construction de ce sens commun est encore à opérer. Cela nécessite d'échanger plus avec les pêcheurs, ce que souhaite d'ailleurs ce gestionnaire. Cela nécessite aussi probablement de partir des préoccupations des pêcheurs.

Si l'idée de la préservation d'habitats Natura 2000 n'a pas forcément beaucoup de sens pour les pêcheurs, par contre, d'autres éléments sont importants pour eux, qui peuvent offrir une porte d'entrée pour appréhender des principes de gestion environnementale. Par exemple, une partie des pêcheurs commence à ramasser les étoiles de mer, dans un souci de gestion des lieux de pêche, une pratique qui s'assimile à une ébauche de gestion collective de zones de pêche, et d'une prise de conscience du rôle qu'ils peuvent être amenés à jouer dans la préservation du milieu. Nous avons aussi rencontré plusieurs pêcheurs sensibles au ramassage des macro-déchets pris dans leurs engins. Certains les rapportent à terre (ce qu'auparavant les pêcheurs ne faisaient pas toujours).

**Il sera pertinent de « greffer » les approches nécessaires à Natura 2000 aux éléments qui font sens pour les pêcheurs.** C'est à cette condition qu'il sera possible de les intéresser.

#### **1.2.4.4 Quels lieux de rencontre**

La réalisation de l'enquête a permis aussi de questionner les modalités des rencontres, dans quels lieux, entre les différents acteurs de la gestion. Plusieurs de nos interlocuteurs ont mis l'accent sur le décalage entre le métier des pêcheurs, l'organisation de leur emploi du temps et leur participation à des réunions, pour Natura 2000 ou autre. Ils soulignent aussi le décalage dans les modalités de la participation, la leur étant en général bénévole. Il est difficile pour eux de venir à des réunions qui empiètent sur le temps de pêche passé en mer. La centralisation des lieux de réunions induit en outre des déplacements non négligeables pour les pêcheurs, qui sont disséminés sur le littoral.

Le format « réunion » est sujet à discussion. Pour Emmanuel, du CRPMEM, les pêcheurs ont l'habitude de ce format de rencontre pour prendre des décisions, et permet des prises de décision efficaces. Cela n'empêche pas de créer des lieux de rencontre entre pêcheurs, gestionnaires, scientifiques pas seulement autour d'une table, mais sur le terrain, afin de confronter et discuter leurs points de vue.

#### **1.2.4.5 Un besoin de "pédagogie"**

Il est aussi nécessaire, selon ce représentant de la DREAL et celui des AAMP, de faire de la « pédagogie », d'informer sur les raisons de la mise en place de Natura 2000, et surtout, sur le fait que cela est aussi nécessaire à de bonnes pratiques de pêches. Il faut selon eux, trouver, et diffuser les bons arguments, comme celui selon lequel un écosystème en bon état est garant d'une pêche de qualité.

#### ***Un besoin de vulgarisation***

Un projet comme DECIDER, de même que tous les programmes de gestion de l'environnement, comporte une part importante de connaissances scientifiques. Le problème, c'est que ces connaissances scientifiques ne sont pas accessibles à tous les acteurs. Plusieurs pêcheurs nous ont mentionné **leur difficulté d'accéder aux publications**, ou aux exposés oraux des scientifiques. Les énoncés, bardés d'un vocabulaire complexe, les rendent difficilement compréhensibles.

« *La biblio d'Ifrémer, c'est hard, ce n'est pas facile à lire* », nous précise Gabriel, pêcheur dans le Morbihan.

Comment informer les pêcheurs ? Sur quelles thématiques ? Avec quels mots ? Voici quelques-unes des questions à se poser dans le cadre du programme DECIDER. Le projet DECIDER s'avère propice à la vulgarisation et à la diffusion des connaissances produites auprès des pêcheurs.

Du point de vue des pêcheurs, cette pédagogie doit être à double sens, et les acteurs de la connaissance et de la gestion devraient selon eux plus s'intéresser à la réalité des métiers de la pêche. Qu'ils viennent donc sur les bateaux voir comment ils travaillent !

### ***Quelles motivations chez les pêcheurs ?***

On a identifié à travers les entretiens plusieurs raisons qui ont amené les pêcheurs à s'investir dans le projet DECIDER :

- Par **curiosité**, par intérêt scientifique, à faire des expérimentations avec des scientifiques
- Parce que c'est **une prestation rémunérée**
- Pour agir et **éviter des décisions radicales** et être mis devant le fait accompli (contrer les ONG)
- Pour que la **pêche puisse perdurer** dans de bonnes conditions environnementales
- Pour une **identité de pêcheur gestionnaire et responsable**
- ...

Ces différentes motivations sont peut-être à explorer plus précisément, notamment pour ensuite communiquer auprès des pêcheurs.

Face à ces motivations, on a recueilli aussi certaines formes de scepticisme, face au pouvoir d'action des pêcheurs.

Parmi les facteurs qui peuvent freiner les pêcheurs à participer, on peut citer

- Ils ne perçoivent pas l'intérêt de la démarche
- Le manque de temps et de rémunération
- L'impression que leur avis ne sert à rien (Participer à des réunions ? à quoi bon, si c'est pour pouvoir rien dire ?)
- « *mon métier c'est la pêche, pas être à des réunions* ».
- ...

Les entretiens réalisés auprès des pêcheurs ne nous ont pas permis d'identifier des corrélations entre les caractéristiques des pêcheurs, comme l'âge ou l'origine socio-professionnelle, et la manière dont ils abordent la question environnementale. Cependant, plusieurs pêcheurs âgés de plus de 50 ans nous ont dit peu suivre ce qu'il se passe au niveau de Natura 2000, et de « *laisser ça aux jeunes* ».

---

*Pour intéresser les pêcheurs à une démarche comme DECIDER, il est nécessaire de s'appuyer sur leurs propres visions du monde et modes d'organisation.*

---

## *Pour résumer ...*

Le projet DECIDER met les pêcheurs professionnels face à des défis nécessaires pour «gagner» leur place d'acteur gestionnaire légitime. Cela passe par la qualité des connaissances produites, mais aussi par la qualité des relations que les acteurs sociaux concernés par la gestion des bancs de maërl parviendront à mettre en place. L'information réciproque des acteurs sociaux est un élément important du processus.

Renforcer les liens entre les comités des pêches et les pêcheurs

Partir des préoccupations des pêcheurs



Construire des relations de confiance

Favoriser la rencontre et la circulation des informations entre les acteurs sociaux : lieux, moments, circonstances...

*illustration 22. Quelques éléments à prendre en compte pour le projet DECIDER*

## 2. En quête des connaissances sur le maërl

### Contexte

On a vu que la rencontre de points de vue différents peut être source de malentendu, notamment la confrontation entre les perceptions issues des échelles supérieures et le niveau local, la pratique des acteurs locaux. Une meilleure connaissance des points de vue des pêcheurs, de leurs perceptions des éléments et des problématiques devrait constituer un outil de discussion entre les différentes parties. Il est aussi nécessaire que les pêcheurs puissent donner du sens aux propositions de prise en compte de Natura 2000, et de l'environnement d'une manière plus générale. Afin d'appréhender ces deux dimensions, nous allons maintenant observer de manière plus précise la perception que les pêcheurs ont du milieu marin, en lien avec leur pratique, et notamment les bancs de maërl.

#### 2.1 Des situations diversifiées

Les bancs de maërl sont présents dans la quasi-totalité des sites Natura 2000 bretons, au sein desquels travaillent plus de 300 navires à la drague. Les métiers concernés sont la pêche à la drague des coquilles Saint-Jacques, des praires, des palourdes roses, des pétoncles, et des oursins. C'est une petite pêche côtière, pratiquée à la journée. La plupart des pêcheurs concernés exercent plusieurs métiers en complément de cette activité. Selon les sites, ils vont travailler avec d'autres engins (chaluts, casiers), pêcher le goémon, réaliser des missions d'expertise voire pratiquer un tout autre métier.

Ils pratiquent la pêche à la drague essentiellement durant la saison hivernale. Cette pratique est très règlementée et encadrée, sur les zones de pêche, la durée de pêche, les zones de débarquement. Elle fonctionne avec un système de licence, attribué tous les ans, et dans la grande majorité des cas l'existence de quotas.

Les caractéristiques des pêcheries à la drague sont détaillées dans les fiches « métiers » produites dans le cadre du projet DECIDER.

Il est difficile, selon les pêcheurs, de parler de l'impact de la drague sur les bancs de maërl, tant les pratiques et les engins sont différents d'un site à l'autre, d'une espèce ciblée à l'autre.

**« Les dragues sont pas les mêmes, le maërl est pas le même, l'histoire est pas la même »,** constate ce participant lors d'une réunion pour DECIDER, le 15 octobre 2016.

#### Points communs des trois secteurs :

La coquille Saint-Jacques est la première espèce ciblée par les navires armés à la drague sur les sites pilotes. Elle représente un poids économique significatif, et essentiel pour la stabilité financière des entreprises de pêche, bien que représentant une activité saisonnière et un effort

de pêche globalement faible. La pêche à la drague n'est pratiquée que par des navires de petite taille, inférieure à 12 mètres. Le nombre de navires disposant de licences de pêche pour pratiquer l'activité diminue significativement depuis plusieurs années. Cette érosion des flottilles est en partie due à l'état des stocks mais également aux fermetures répétées pour raison sanitaire, notamment du fait de la phycotoxine ASP, qui affectent les stocks de l'ouest et du sud de la Bretagne de manière récurrente depuis près d'une dizaine d'années et fragilisent financièrement les entreprises. De plus, cela affecte grandement leur visibilité économique, déjà réduite par les incertitudes inhérentes aux activités de pêche (météorologie, disponibilité de la ressource, exigences réglementaires). Bien que les navires des trois sites pilotes présentent des caractéristiques différentes, ils ont en commun leur petite taille et leur difficulté à pouvoir reporter l'effort de pêche en période hivernale en cas d'impossibilité d'accéder aux stocks coquillers. Enfin, ces activités de pêche à la drague sont majoritairement pratiquées au sein de zones Natura 2000.

La même variabilité est constatée du côté des habitats. Le terme de "banc de maërl" est ambigu, et variable dans ce qu'il désigne<sup>21</sup>, comme le montre le travail réalisé par J Dubreuil indiquant les différentes dénominations recensées dans les DOCOBs. Il constate que les nombreuses dénominations pour caractériser la présence de maërl témoignent de la diversité de l'habitat dans les fonds marins bretons. Cette variabilité, inscrite dans la localité de chaque site, est une dimension importante pour les pêcheurs, et qu'ils mettent largement en avant. Selon eux, chaque site est à envisager à partir de sa spécificité. Par exemple ; la CSJ est pêchée dans les bancs de maërl au large des Glénan, mais pas dans la rade de Brest ni au large de Belle-Ile.

On observera cette variabilité à partir de l'exemple de trois sites, choisis pour la présence de bancs de maërl, et d'une activité de pêche sur ces bancs.

---

*On ne peut parler des bancs de maërl et de l'interaction avec la pêche d'une manière générale. Il y a une grande variabilité des bancs de maërl, ainsi qu'une grande variabilité dans les pratiques de pêche d'un site à l'autre.*

## **2.2 Les fonds marins présentés par les pêcheurs**

Ce que les pêcheurs connaissent ou pas du maërl est à resituer dans la connaissance globale qu'ils ont des fonds sous-marins. Ce n'est pas vraiment quelque chose qu'ils apprennent à l'école. Invités à décrire ces fonds, jeu auquel ils se prêtent plutôt facilement, certains d'entre eux signalent cependant la difficulté de l'exercice. Ils ne voient pas les fonds, difficile donc de les décrire (d'ailleurs, lors d'un atelier DECIDER, une séquence vidéo montrant le passage d'une

---

<sup>21</sup>Idem

drague a beaucoup intéressé les pêcheurs présents). Pourtant, à partir de leurs pratiques, ils acquièrent une certaine connaissance de ce qui se trouve au fond de la mer. Leur **connaissance des fonds** est importante, mais pour une grande partie **déterminée par leur pratique professionnelle**. Elle est limitée aux secteurs qu'ils connaissent.

Cette connaissance est acquise de différentes manières :

- à partir des réactions des engins de pêche,
- à partir du sondeur,
- à partir de ce qu'ils remontent dans leurs dragues,
- à partir de la carte des fonds marins, qui signalent les caractéristiques des fonds



*illustration 23. Illustration de maërl remonté à bord par une drague*

### 2.2.1 De quoi est composé le milieu marin

Ils décrivent ces fonds marins à partir de plusieurs paramètres,

- Le substrat, durs ou mous, la présence de sable, vase, coquilles, la couleur...

Les pêcheurs distinguent le plus souvent des fonds durs de fonds mous. Patrick, quant à lui, parmi les fonds meubles, établit une distinction entre des « fonds gras », qui sont parfois « une grosse vase dégueulasse », qui selon lui abritent plus de vie, qui sont des fonds fertiles, des fonds secs, comme le maërl ou le sable. Il décrit les fonds marins en partie par « *ce qui tombe sur le pont : du sable, du gros sable, de la vase, des cailloux* ».



*illustration 24. Ce qui tombe de la drague, un des éléments de connaissance des fonds marins*

- les courants, qui agissent sur la géographie des fonds, qui sont soumis à variation.
- la profondeur,
- Les espèces ressources
- les espèces proliférantes sont aussi largement présentes dans les descriptions. Les dorades royales, les crépidules et les ophiures dans la rade de Brest, les étoiles de mer dans tous les sites, les araignées...

La notion de **biodiversité est peu mobilisée dans les descriptions**. Hormis les espèces ressources ou proliférantes, seuls quelques autres noms d'espèces sont cités : les hippocampes (rade de Brest, Morbihan), des vers, des coquillages non commercialisés, les phoques (rade de Brest), des algues...

La variabilité des fonds constitue aussi un élément important pour les pêcheurs. Ils signalent l'apparition et la disparition d'espèces, de phénomènes, phénomènes qu'ils n'expliquent pas forcément. Une partie de cette variabilité est attribuée aux courants et aux tempêtes.

### 2.2.2 Le maërl, un élément parmi d'autres ?

La connaissance du maërl est liée à sa présence dans le paysage (sous-marin, mais aussi littoral), les usages qui en sont faits, les interactions avec les dragues, et aussi à la diffusion du savoir de type scientifique.

Si les pêcheurs répondent aux questions qui leur sont posées sur le maërl, ce n'est pas forcément un élément qu'ils nomment spontanément. Il s'agit d'un élément parmi d'autres présents dans les fonds marins. Comme le remarque Loïc, le maërl, « **ce n'est pas l'espèce principale qu'on va regarder**. Pour nous, c'est quand même un substrat ». De fait, l'importance que les scientifiques ou les gestionnaires peuvent accorder à cet élément laisse certains pêcheurs perplexes.

Le maërl fait partie de l'univers d'enfance d'une partie des pêcheurs. « *Le maërl, je sais ce que c'est. Je connais depuis tout le temps. Le sablier du port de Vannes ramenait le sable* », explique Emile, pêcheur dans le Morbihan. Il fait aussi largement partie du paysage de la rade de Brest et des Glénan. Les pêcheurs de ces deux sites gardent encore la mémoire des dernières extractions de maërl.

On observe des différences entre les différents sites. Les zones de pêche Fanch sont plutôt localisées dans la baie de Vilaine. Il dit avoir fait la connaissance du maërl dans le cadre du programme DECIDER. Auparavant, il ne connaissait pas cet élément, qu'il dit ne pas pêcher. Pourtant, « *la poussière de corail* » et les « *coraux morts* » qu'il remonte dans sa drague ne sont-ils pas du maërl ? On peut le supposer. Il n'a seulement pas fait le lien entre ces deux éléments. Il tend aussi à montrer que la connaissance des fonds marins est très liée à la pratique.

« *Les coquilles, il y a beaucoup de sable dur et de la poussière de corail, les coraux morts qui sont cassés. Le maërl, je n'ai jamais fait attention. On n'en pêche pas. De ce que j'ai appris, c'est une micro-algue, une algue calcaire. Avant je ne savais pas. J'ai jamais trop fait attention à ce truc-là, et en baie de Vilaine, c'est plutôt vaseux...* » (Fanch)

Le maërl fait partie des « fonds mous », ou meubles » comme le sable. Il est d'ailleurs souvent décrit comme sable coquillier. Il n'est pas forcément connu comme élément vivant, mais identifié comme substrat plus ou moins spécifique.

« Quand j'étais petit, pour moi, c'était un tas de sable, de coquillages brisés, qui faisaient des tas. Mais si j'ai bien compris, c'est vivant et ça pousse. Je ne savais pas que le maërl était vivant. Je faisais déjà la pêche, et je pense que des pêcheurs pensent comme moi. » (représentant pêcheur 29).

**Une partie de ce que les pêcheurs connaissent sur le maërl provient des scientifiques.** En général, ils le précisent lors de l'entretien, comme le fait que ce soit une algue, ou encore le fait que ce soit un élément vivant.

Dans le Finistère, les pêcheurs désignent le maërl avec l'appellation de « maërl ». Dans le Morbihan, nous avons constaté que les pêcheurs utilisent différents termes pour désigner cet élément : maërl, *cawarn*, *corail*, *grissé*.

Le maërl n'est pas « un élément parmi d'autres » pour tous les pêcheurs. Ludo, qui pêche dans les Glénan, constate une plus grande richesse en espèces dans le maërl : « *Le maërl est assez délimité. avec les fonds, les courants. Ça trie, ça ramène les fonds. On y trouve plein de choses : des étoiles de mer, plein de petits crabes, 4-5 espèces de coquillages, pas commercialisés, des vers, des petits trucs microscopiques, des petits animaux, des oursins. Il y a quand même plus de choses que dans les autres fonds* ».



illustration 25. Illustration d'espèces remontées par une drague à CSJ

### 2.2.2.1 Localisation du maërl

Les pêcheurs ont une idée relativement précise de la localisation des bancs de maërl dans les sites où ils pêchent. Paul énumère les différentes conditions propices au maërl dans la rade de Brest : plutôt sur les hauteurs, là où il y a de la lumière. Il précise qu'on le trouve surtout dans les zones peu profondes.

Au large de Belle-Ile, les pêcheurs identifient les bancs de maërl comme étant « à la côte », proches du rivage ». Le maërl vivant est selon eux plus proche de la côte, le maërl mort étant plus au large. Ils signalent des changements dans la localisation des bancs, en fonction de la houle et des courants.

### 2.2.2.2 Différents types de maërl

Dans leurs descriptions du maërl, les pêcheurs mobilisent différents critères, comme sa couleur, sa forme, sa localisation.

La plupart des pêcheurs décrivent les variations de couleur du maërl. D'un côté le maërl blanc, qui pour une partie d'entre eux est du maërl mort, de l'autre, du maërl rose-violacé, dont la teinte peut varier. Plusieurs pêcheurs nous ont parlé des variations de couleur des coquillages présents dans le maërl, comme si le maërl violacé communiquait sa couleur aux coquillages

présents. Pour Camille, qui pêche dans la rade de Brest, l'intensité de la couleur est le signe d'un milieu riche.

*« Quand on travaille sur les zones de maërl, les couleurs qu'on remonte, c'est plus rose, mauve. À la coquille, c'est plus blanc, jaune blanc, les couleurs des sédiments qu'on remonte, et sur la pétoncle, quand on tombe sur des petits cailloux, des crépidules, ou autres matériaux qu'on remonte, qui sont d'un mauve assez riche. Alors là je sais qu'il faut que je fouille, je vais en trouver. Le fond est très vivant. »*

Doris, fait le même constat *« Quand c'est mauve j'ai remarqué que le fond est très propice aux coquillages. Et aussi pour les huitres. Je ne sais pas, le fond doit être super riche, je sais pas pourquoi, et là les pétoncles que je remonte qui ont cette couleur-là, c'est formidable, là je sais que c'est bon »*.

Quant à Patrick, qui pêche dans la baie de Quiberon, il s'interroge sur l'intensité de la couleur du maërl cette année. Est-ce le signe de quelque chose ?

*« Cette année, j'ai vu qu'il est plus rose, plus bordeaux. Cette année, le maërl a une drôle de couleur. C'est dû à la température ? Ou à la salinité ? »*

Le maërl est aussi différencié selon sa forme. Des pêcheurs de la rade de Brest distinguent le maërl en boule et le maërl en brin. La structure particulière du maërl est remarquée par les pêcheurs dans la mesure où les « boules » de maërl peuvent rester coincées dans les dragues et les colmater.

*« Il y a du maërl vivant et du maërl mort. Nos zones de pêches sont des fois dans le vivant, des fois dans le mort. Ça ne change pas forcément quelque chose. Ça dépend des espèces, des endroits. Il y a du maërl avec des gros brins, ça colmate les dragues. Souvent ça s'arrête net. Il peut y avoir de la vase en dessous. Si c'est posé sur la vase, on le sent. Le bateau gite. Là où il y a du gros maërl, le fond est plus profond. »* (Ludo, les Glénan)

Des pêcheurs soulignent aussi le fait que le maërl n'a pas le même aspect d'un site à l'autre, notamment ceux qui ont participé à DECIDER et qui ont eu l'occasion de voir les échantillons récoltés par Julien Dubreuil dans les différents sites.

Un autre type de classification est élaboré par un pêcheur de la rade de Brest, qui distingue *le maërl des scientifiques et les autres bancs de maërl*. Il introduit une notion sociologique pour classer un élément d'ordre biologique, un mode de classification qui fait sens pour lui.

### **2.2.2.3 Le maërl vivant et le maërl mort**

Spontanément, plusieurs pêcheurs dans le Morbihan mentionnent le fait que les bancs de maërl datent de plus de 100 000 ans.

Tous les pêcheurs n'étaient pas au courant que le maërl était un élément vivant. Serge décrit le maërl dans ses aspects vivant et mort, une catégorisation issue des scientifiques selon lui. *« Ça me fait bien rigoler »*, précise-t-il.

Mais une grande partie d'entre eux distingue le maërl vivant du maërl mort en fonction de la couleur : le maërl vivant étant de couleur violacé, le maërl mort devenant blanc.

*« Je ne sais plus si c'est un animal ou un végétal. Ça prend des siècles et des siècles pour que ça grandisse »*.

Mais dans la rade de Brest, plusieurs pêcheurs me parlent de la vitesse de croissance du maërl. Leur vision est très différente de celle des scientifiques et des gestionnaires. Pour eux, le maërl est un élément très dynamique. Certes, le maërl pousse seulement de 1 mm par an, selon les scientifiques, mais ils constatent que le maërl est constitué d'une multitude de brins. Selon eux, si chacun de ces brins pousse ne serait-ce d'un millimètre dans chaque direction, cela produit rapidement des quantités non négligeables. De fait, comme pour Camille, le maërl peut devenir envahissant s'il n'est pas nettoyé par l'action des dragues.

#### **2.2.2.4 Animal ou végétal ?**

À partir du moment où le maërl est identifié comme étant un élément vivant, dans quelle catégorie le classer ? Est-ce un animal ou un végétal ? Une partie des pêcheurs restent incertains quant à l'identité du maërl, y compris parmi ceux qui suivent le programme DECIDER. Par contre, ils mettent en avant le fait que c'est quelque chose de calcaire.

**« C'est comme du corail », c'est un animal.**

Dans les descriptions les plus fréquemment entendues, les pêcheurs décrivent le maërl comme étant une sorte de « corail ». Ce terme est présent dans les énumérations spontanées de Fanch, pêcheur du Morbihan, de ce qu'on trouve dans les fonds marins dragués. Il est très probablement une façon de dénommer le maërl, qu'ils connaissent, mais sans nommer ce nom.

Identifier le maërl à du corail incite les pêcheurs à le penser comme étant un animal. Le maërl et le corail possèdent la même particularité. Ils sont tous deux de couleur rouge-violacé quand ils sont vivants, et ils blanchissent quand ils meurent. Ils possèdent des brins.

***C'est grâce à DECIDER que je sais que c'est un végétal***

Les descriptions que les pêcheurs font du maërl intègrent des éléments de connaissance populaire et des éléments de connaissance scientifique qui leur ont été communiqués dans le cadre du projet DECIDER, notamment la notion d'élément vivant, et le fait que c'est un végétal.

*« De ce que j'ai appris, c'est une micro-algue, une algue calcaire. Avant, je ne savais pas. J'ai jamais fait trop attention à ce truc-là, et en baie de Vilaine, c'est plutôt vaseux »  
(Fanch, Morbihan)*

Si ce pêcheur du Finistère connaît le maërl, « c'est grâce à DECIDER que je sais que c'est une algue calcaire ».

Les pêcheurs les plus informés quant à l'identité exacte du maërl ont participé à des réunions pour DECIDER. Ils ont retenu le fait que c'est une algue, calcaire. Même si le maërl était connu ou reconnu par les pêcheurs, ils ne possédaient pas forcément ce type d'informations. Malgré tout, ce pêcheur hésite. Il a participé à des réunions dans le cadre de DECIDER et a bénéficié de certaines informations, mais il reste incertain sur l'identité du maërl. Il pense que c'est un animal. Non, un végétal, non en fait, un animal, comme le corail, et qui produit du calcaire...

### 2.2.2.5 Ce qu'on trouve dans le maërl

Nous avons recueilli différents points de vue sur l'intérêt du maërl et sur ce qu'on trouve dans des bancs de maërl. Une partie des pêcheurs reconnaissent cependant l'intérêt de ce milieu pour les alevins, mais aussi pour certains coquillages qui sont recherchés, notamment les praires, les CSJ aux Glénan, les oursins.

*« Dans le maërl, il y a beaucoup d'alevins, des petits homards, ça arrive. Dans le maërl, je connais pas les noms, il y a des espèces de la famille des hippocampes, » (André, rade de Brest)*

Claude décrit le maërl comme étant un mélange de plusieurs éléments, une « base », enrichie d'autres éléments.

*« C'est un mélange, un peu comme le corail, il y a une base et la vie qui est dessus. C'est du calcaire, comme toutes les coquilles. Mais c'est long à pousser. () Le petit maërl, qu'on appelle le "grissé". Il y a rien dedans, à part du naissain. Le gros maërl, c'est pareil, on l'appelle le « grissé » (matelot enquêté sur le port de Quiberon).*

---

*La connaissance du maërl et sa perception diffère selon les sites. Les connaissances qu'en ont les pêcheurs sont constituées d'un mélange de leurs propres savoirs et des connaissances scientifiques qu'ils ont acquises au contact des chercheurs.*

---

## 2.3 La pêche à la drague et le maërl

La drague à coquillages est tractée par un navire, au moyen d'une fune manœuvrée par un treuil. L'ouverture de la drague est constituée d'un cadre rectangulaire muni d'une barre équipée ou non de dents, dans sa partie inférieure en contact avec le fond marin. La partie arrière est constituée d'un sac en anneaux métalliques. La pêche est pratiquée sur des fonds meubles, dont la nature dépend de l'espèce ciblée.

### 2.3.1 Il n'y a pas « une » drague mais différents types de dragues

Il existe une diversité de dragues et de techniques de pêche, qu'il est nécessaire de différencier selon les pêcheurs. **D'un site à l'autre et d'une espèce ciblée à l'autre, les dragues sont différentes.** Pour les pêcheurs, il n'est pas possible de parler de la drague au singulier. En plus de la diversité des engins, la pêche peut varier d'intensité selon la vitesse des bateaux, la longueur de câble etc.

*« Dans les Côtes d'Armor, la drague fait plus d'une tonne, nous, elle fait 100kg. Ça n'a pas le même impact ! ». « Nous on travaille vite. » (Doris)*

Dans le cadre du projet DECIDER une synthèse des différents types de dragues employées en Bretagne a été réalisée. Elle a permis de détailler la grande diversité des engins mais

également des techniques de mise en œuvre, qui restent dépendantes de nombreux paramètres (nature des fonds, profondeurs, espèces ciblées, puissance des navires, etc.).

### 2.3.2 Une maîtrise technique

D'apparence simple, le fait de tracter une drague derrière un navire s'avère en réalité hautement technique. Le réglage des dragues, qui doit permettre d'assurer une capturabilité optimale, est issu d'un long travail d'ajustement et d'une approche par essai/erreur. Ces réglages peuvent concerner directement les dragues mais également les longueurs de funes longueur filées ou la vitesse en pêche.

Les réglages opérés sur les dragues visent à être adaptés au substrat travaillé et aux espèces ciblées. Les dragues sont ainsi réglées pour travailler avec la plus grande efficacité dans les secteurs les plus propices. Ce métier nécessite un savoir-faire. La CSJ ne se pêche pas de la même manière que la praire, l'oursin ou le pétoncle. Si Doris dit adorer ce qu'elle fait, « *.et le métier de dragage, c'est parce que j'ai compris comment ça marche* ».

De fait, rapporter des paniers plein d'une séance de pêche à la drague en dit beaucoup sur les compétences de celui qui pêche. Non seulement il a une connaissance de la zone où pêcher mais en outre une compétence technique dans le maniement de la drague et des paramètres influents.

Un paramètre comme la vitesse intervient dans la pêche, selon l'espèce ciblée :

*« La praire, il faut aller dans le fond, dans le sédiment. On va plus vite. C'est là que la puissance du bateau intervient. Il faut la travailler tout le temps. Le trait de praire, il faut tout le temps être en train de travailler ».*

*La pêche à la drague nécessite connaissances des fonds, compétence et savoir-faire. Elle peut être différente d'un site à l'autre.*

## 2.4 La drague et les fonds marins

Les pêcheurs n'appréhendent pas les fonds marins qu'ils pêchent comme des milieux indépendants de leurs pratiques. Les caractéristiques des fonds marins, les ressources qu'ils procurent, résultent, selon eux, des interactions entre le travail qu'ils exercent avec la drague et l'évolution de ces milieux sous l'action de facteurs naturels. Les dragues sont les outils qui permettent un travail du sol qu'ils estiment nécessaire.

Ce n'est pas un milieu sauvage ou naturel que les pêcheurs décrivent quand ils parlent des fonds marins sur lesquels ils pêchent, mais **un lieu « domestiqué », au même titre qu'un champ sur la terre et des travaux qu'il nécessite**. Cette référence est largement citée par les pêcheurs rencontrés. Les pêcheurs rencontrés parlent de fonds charrués. La pratique du semis de naissain de coquille Saint-Jacques, réalisée dans la baie de Quiberon et dans la rade de Brest et aux Glénan, renforce cette idée de champ cultivé.

« La rade de Brest, c'est comme un champ, comme dirait l'administrateur maritime. La rade, c'est un jardin à préserver ». (Jean)

La manière dont les pêcheurs décrivent l'action des dragues est similaire dans le Morbihan et dans la rade de Brest. De la même manière, ces zones sont charruées.

« C'est pas les pêcheurs qui vont détruire, c'est comme un champ. Ils font toujours les mêmes traits, c'est nettoyé. Il y a deux ans, il y a eu des zones pas nettoyées, ben, il n'y a pas eu de coquilles. C'est comme un champ agricole, doit être aéré, nettoyé, tout le monde le dit. Les étoiles de mer, c'est régulé dans les zones où l'on travaille ». (Pêcheur Morbihan).

« Un terrain pas travaillé, c'est comme un champ. Ce n'est pas bon non plus. Les bancs de maërl, c'est comme un champ. Les langoustines, c'est pareil ». Nous explique Loïc.

Les pêcheurs incluent leurs actions dans les descriptions qu'ils font des fonds marins. Selon eux, elles contribuent à maintenir un équilibre nécessaire à une bonne pêche. **Ils nettoient ces fonds** par la drague, ils les débarrassent aussi de certaines espèces proliférantes, comme les étoiles de mers, qui trouvent dans les zones de CSJ un garde-manger fourni. **La drague contribue selon eux à cet équilibre socio-écologique.**



*illustration 26. Ramasser les étoiles de mer lors de la pêche, une façon de contribuer à la gestion des milieux marins pour les pêcheurs*

#### 2.4.1 Le cas du maërl

Les bancs de maërl sont envisagés comme des fonds travaillés, entretenus par les pêcheurs au même titre que les autres types de fonds dragués. Mais le maërl présente certaines caractéristiques, qui rendent peut-être d'autant plus nécessaire ce travail d'entretien des fonds marins par les pêcheurs.

### 2.4.1.1 Un espace à entretenir

Dans les trois sites enquêtés, les pêcheurs disent qu'une zone qui n'est pas draguée pendant un moment ne sera pas immédiatement productive. Il faut auparavant la travailler, la nettoyer du maërl ou des autres éléments qui recouvrent la ressource. Dans la rade de Brest, une zone de maërl non draguée pendant un moment, la ressource se retrouve rapidement enfouie sous les accumulations de maërl. Les pêcheurs doivent donc effectuer plusieurs traits de drague, pour enlever ce maërl, pour enfin pouvoir accéder aux coquillages recherchés. Pour les pêcheurs, **les zones de maërl qui sont pêchées sont des espaces à entretenir**. De fait, pêcher dans des bancs de maërl n'est pas forcément intéressant pour eux, s'ils doivent auparavant passer beaucoup de temps à « nettoyer » le site, à enlever la couche supérieure pour arriver au coquillage enfoui.

Aux Glénan, certains pêcheurs signalent le fait que le maërl peut obstruer la drague et donc générer un impact négatif sur la pêche. Cela provoque des « pochées ».

### 2.4.1.2 Les impacts du maërl sur la pêche

Les pêcheurs énumèrent **les impacts négatifs du maërl sur leur pratique** : devoir « nettoyer » des zones est une perte de temps quand les temps de pêche sont restreints, le maërl peut colmater les dragues, rendant caduques les traits effectués. Cela n'en fait pas une zone particulièrement recherchée, sauf si la ressource se trouve là. D'une manière générale, les pêcheurs disent « fuir » les zones où le maërl est trop dense car la pêche y est moins « efficace ». Le sentiment est souvent que la ressource n'est pas présente en quantité suffisante dans les secteurs où le maërl est trop dense mais aussi que les engins de pêche y travaillent mal car non adaptés à ce type de fond. Ce matelot ne porte pas un regard particulièrement positif sur cet élément : **« Cette vérole, ça pêche les mailles, ça pêche tout. »**

En revanche, certains pêcheurs, du fait des espèces qu'ils ciblent, peuvent être amenés à favoriser les zones de maërl. Ils saluent alors la présence en nombre des espèces ciblées dans ces secteurs.

### 2.4.1.3 Les impacts de la pêche sur le maërl

Différents points de vue sont portés par les pêcheurs quant aux éventuels impacts du passage de leurs dragues. **La plupart d'entre eux pense que la drague a un impact minime sur les bancs de maërl**. Cela est en partie lié à la perception qu'ils ont de leur pratique et de ses effets sur les fonds marins.

#### **Positifs**

Pour la plupart des pêcheurs, l'impact est positif, dans la mesure où le passage des dragues constitue un mode d'entretien des fonds marins, qui sont ainsi aérés, nettoyés...

« On nettoie les fonds aussi, on enlève les étoiles. On est les premiers intéressés que ce soit propre et en bon état » nous précise Loïc, qui ne voit pas comment un pêcheur peut ne pas être attentif à l'environnement : **« on est tous écolo dans l'âme. Faut pas exagérer ! »**

#### **Des impacts limités ou neutres**

Dans leurs discours, les pêcheurs relativisent les impacts qu'ils peuvent faire dans les bancs de maërl. Toutes les espèces ne sont pas ciblées dans ces habitats, d'autre part, tous les bancs de maërl ne sont pas des sites de pêche pour les pêcheurs, pour différentes raisons.

Une partie des pêcheurs pensent que la drague n'a qu'un impact minime. Les temps de pêche sont relativement courts, et les pêcheurs doivent effectuer des choix pour être efficaces. Les pêcheurs ont peu de temps de pêche, ils ne vont pas choisir des endroits à « nettoyer », pas le temps. Certains bancs de maërl demandent à être « nettoyés » pour pouvoir être pêchés.

*« Je perdrai jamais des marées entières à dégager du maërl »* (Camille, rade de Brest)

Les temps de pêche, considérés comme peu importants en termes de temps, ne sont pas suffisants, selon la plupart des pêcheurs, pour véritablement impacter les bancs :

*« 3-4 heures par jours, 3 jours par semaine, ce n'est pas ça qui va impacter les fonds marins »,* nous dit Jacques (Morbihan).

- Pour la plupart des pêcheurs, le temps passé à draguer est relativement faible sur le cycle d'une année, seulement quelques heures par jour lors de la saison de pêche.
- Les pêcheurs signalent en outre une diminution de la flotte de bateaux de pêche, diminuant d'autant la pression éventuelle sur les milieux.
- De la même manière, une partie des pêcheurs disent que leurs zones de drague sont petites parmi la surface totale.
- Les pêcheurs ne perçoivent pas non plus ce que la drague peut induire comme impact sur ce substrat mou : les brins de maërl passent la plupart du temps au travers des mailles de la drague, à la manière d'un tamis.
- En outre, on a vu que pour certains pêcheurs, le maërl n'est pas forcément envisagé comme étant un élément sensible, mais comme un élément qui se développe rapidement.

Pour une partie des pêcheurs, aborder la question de leur responsabilité dans l'état de conservation des bancs de maërl nécessite au préalable d'élaborer la liste des facteurs impactant, et partant, des autres acteurs usagers responsables. Ce représentant utilise d'ailleurs la référence à la barrière de corail pour engager la discussion sur les risques et les facteurs de risque qui pourraient aussi menacer le maërl : *« Le maërl, c'est un peu comme la barrière de corail. L'acidification des océans. Ce n'est pas en empêchant l'exploitation des ressources halieutiques que ça règlera le problème. Quel impact ? Ça peut être positif ou négatif ».*

## **Négatifs**

Quelques pêcheurs reconnaissent que la drague peut avoir des impacts négatifs, notamment la drague à praire, qui s'enfonce plus profondément dans le maërl.

Bill fait partie de ces pêcheurs. Selon lui, la drague ne peut qu'avoir un impact négatif. Sa perception du milieu marin est très différente de celle des autres pêcheurs. Est-ce dû au fait qu'il ne vient pas du tout d'un milieu marin ?

*« Je vois pas bien les aspects positifs de la drague. C'est un engin qui fait 200 ou 250 kilos, des dents par en dessous, un volet pour appuyer par-dessus. Ça ne fait pas spécialement de bien. Ça laboure, en tout cas celles qu'on utilise. Ça a forcément un impact. »*

Certains pêcheurs établissent une sorte d'échelle des impacts sur les bancs de maërl selon les activités. Face à d'autres pratiques de pêche comme le chalut, les casiers ou les filets, la drague est perçue comme produisant plus d'impacts par certains pêcheurs. D'autres minimisent son impact face à d'autres usages, comme l'extraction, l'impact à la qualité de l'eau.

---

*Pour les pêcheurs, le maërl (et les fonds marins en général) est un espace à entretenir comme un champ. Le maërl peut exercer un impact sur leurs pratiques, comme leurs pratiques de pêches peuvent avoir un impact sur le maërl.*

---

## **2.5 La pêche, élément de la construction d'un équilibre**

Il n'y a pas d'un côté pour les pêcheurs un milieu marin, « naturel », et de l'autre l'action humaine. La réalité qu'ils décrivent est hybride, composée à la fois d'éléments naturels et d'éléments humains, sociaux, qu'ils ne s'inquiètent pas forcément de dissocier. Dans cette représentation des choses, ils occupent une place spécifique, et qui participent à la construction d'un équilibre au sein du milieu marin : **équilibre entre les espèces, équilibre entre le milieu naturel et leur action, équilibre entre la ressource, le milieu écologique et le facteur économique.**

Dans leur vision, facteurs écologiques, économiques et sociaux sont étroitement liés et **la dynamique économique participe pleinement à l'équilibre écologique des sites pêchés.**

À ce titre, pour eux, la question de l'éventuel impact de **leur pratique sur les bancs de maërl est aussi liée à l'aspect commercial de leur activité.** Cela est très visible dans la rade de Brest, où la fermeture de la pêche à la CSJ pour cause d'ASP plusieurs années durant a conduit à un report de la pêche sur les praires. Celles-ci sont pêchées dans les bancs de maërl, qui seront d'autant plus impactés par cet effort de pêche supplémentaire.

Aux Glénan, la CSJ est présente dans les fonds vaseux et dans les fonds sableux et couverts de maërl. Pour des raisons commerciales, les mareyeurs achètent les CSJ pêchées dans les bancs de maërl, qui présentent une couleur claire, au contraire des CSJ pêchées dans les fonds vaseux présentent un aspect esthétique non souhaité. Là aussi, la demande commerciale influe de manière indirecte sur la pression exercée sur les bancs de CSJ.

Il y a aussi une réflexion qui ressort très souvent c'est la durabilité de l'activité dans le temps et le fait que le maërl est toujours là. Nombreux sont ceux qui pensent que le maërl perdure dans le temps malgré les activités en présence. S'il y avait eu des impacts des activités, ils les auraient vus, de la même manière que les pêcheurs appréhendent souvent en premier les modifications de l'environnement marin. (Rôle de sentinelles).

De plus, beaucoup mettent en avant le nombre décroissant de navires qui pêchent à la drague ces dernières années et donc la diminution de l'effort de pêche.

---

*Les pêcheurs lient étroitement facteurs économiques, écologiques et sociaux dans leurs explications.*

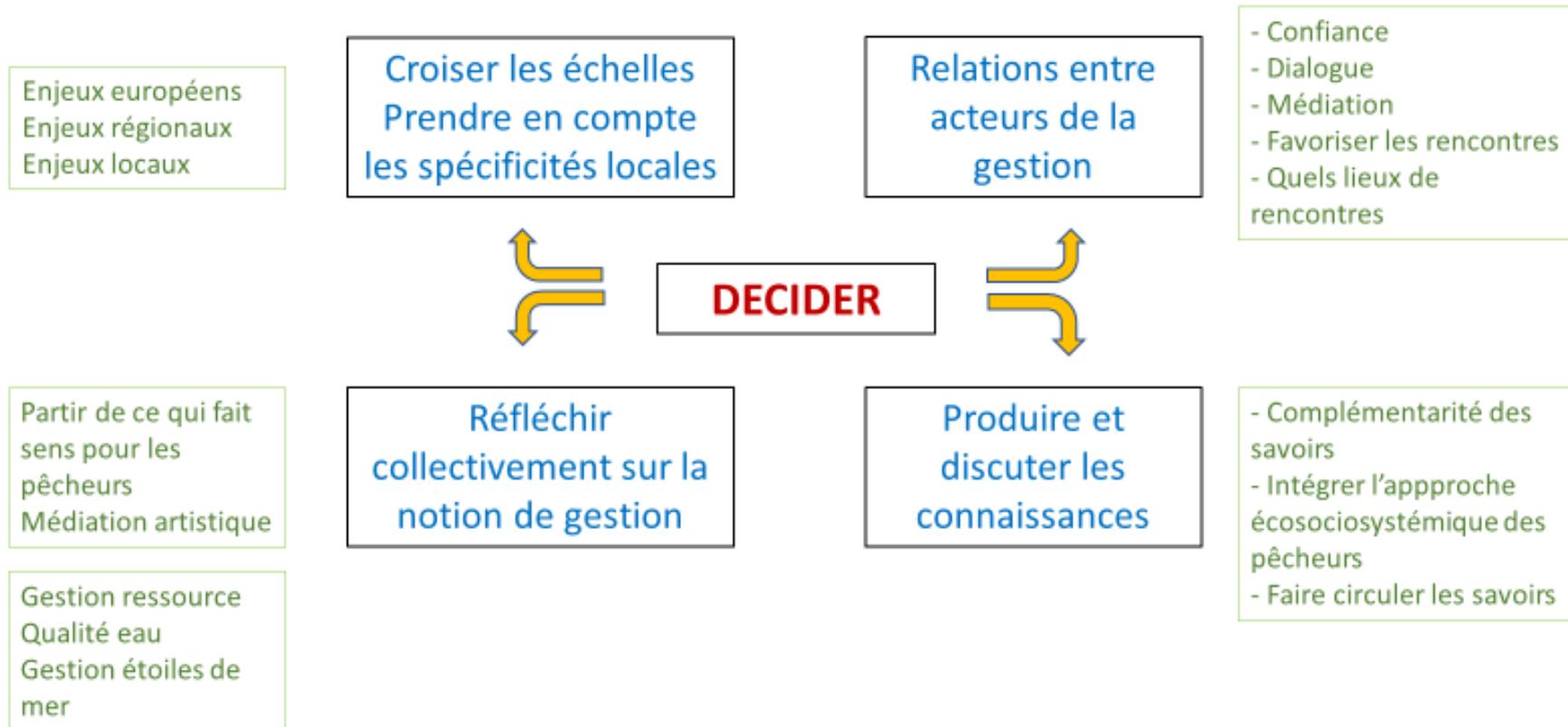
---

## *Pour résumer...*

La perception que les pêcheurs ont des fonds sous-marins, et des impacts de leur action, est très différente de celle issue de la connaissance scientifique. Si les fonds sous-marins sont définis comme étant des milieux naturels, observés à partir d'un regard naturaliste, il en va tout autrement pour les pêcheurs. À l'opposé de la perception « naturaliste » de ces milieux, ils les décrivent comme étant des milieux travaillés par eux, de par leurs actions de dragage. Non seulement ils travaillent et assouplissent ces fonds afin qu'ils deviennent propices à la pêche, mais ils disent en outre participer à sa gestion : gestion des bancs de maërl jugés proliférants dans la rade de Brest, gestion des équilibres écologique par l'élimination des étoiles de mer pêchées, gestion de la ressource par le semis de naissain. Leurs zones de pêche ne ressemblent en rien à des zones naturelles à travers leurs descriptions.

# Conclusion

L'enquête sociologique réalisée dans le cadre de DECIDER a permis de mettre à jour différents éléments importants à prendre en compte dans le cadre de la démarche engagée. Cela fournit des pistes méthodologiques pour impliquer les pêcheurs dans la dynamique.



# ANNEXES



# Personnes rencontrées

Représentant DREAL

Chercheur spécialiste du maërl

Représentants de l'Agence des aires marines protégées

Représentant CRPMEM ET CDMEM Du Morbihan et du Finistère

Ingénieurs et techniciens du CRPMEM ET CDMEM Du Morbihan et du Finistère

24 pêcheurs

<b>Site</b>	<b>- 45 ans</b>	<b>. + 45 ans</b>
Rade de Brest	2	5 + 1 retraité
Les Glénan	3	4 + 2 retraités
Belle-Ile-en -Mer	6	4 + 1 retraité

*illustration 27. Échantillon des pêcheurs enquêtés selon l'âge et le site*

# Grille d'entretien pré-enquête

## Personne enquêtée

Vous présentez, votre tâche, votre métier.

## La pêche

Présenter le contexte de la pêche en mer en Bretagne, et notamment pêche à la drague  
La pêche dans les bancs de maërl. Qui est concerné.

## Caractéristiques des milieux, notamment les fonds marins

Description des fonds marins (cartographie ?), ses différentes "zones".

Ce qu'on en connaît, ce qu'on n'en connaît pas.

Quelles évolutions observées

Les zones qui sont pêchées, celles qui ne le sont pas.

La spécificité du maërl

## Interactions entre la pêche et les bancs de maërl

Quel intérêt de pêcher dans les bancs de maërl

Quels sont les effets, à court ou long terme

Les solutions mises en œuvre

## Présenter le contexte de la gestion des milieux marins,

Les aires marines protégées et leur réglementation

Les différentes structures et instances concernées

Quelle organisation des acteurs concernés par la gestion des fonds marins et des bancs de maërl.

Les différentes instances au sein desquelles ils se rencontrent.

Comment sont prises les décisions

## Le projet DECIDER

Le rôle joué dans ce projet

Quel point de vue porté sur ce projet.

Quelles attentes. Espoirs et craintes

Suggestions

# Grille pêcheurs

## **Personne enquêtée**

Vous présentez ainsi que votre structure, votre tâche, votre métier. (Ou rôle)

Quels types de pêches pratiquez-vous. Préciser

Caractéristiques des milieux, notamment

Les fonds marins

Description des fonds marins où vous pêchez à la drague

Qu'est-ce qu'on y trouve ?

Quelles évolutions observées

## **La spécificité du maërl**

Description / localisation / son évolution / les risques identifiés.

Animal ou végétal ?

Comment avez-vous « connu » le maërl ?

La pêche

Pouvez-vous décrire votre activité de pêche à la drague ?

Quels effets selon vous sur les milieux marins ?

Interactions entre la pêche et les bancs de maërl

Quelles pratiques de pêche dans les bancs de maërl

Quel intérêt de pêcher dans les bancs de maërl

Quels sont les effets, à court, moyen ou long terme

Contexte

Est-ce que vous faites partie de commissions ou de comités de pilotage.?

Connaissez-vous Natura 2000 ? De quelle manière vous vous tenez informé ?

Le projet DECIDER

Quel point de vue porté sur ce projet.

Comment vous envisagez d'y participer, de vous y impliquer ?

Quelles attentes. Espoirs et craintes

Suggestions